DT6

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière

6210-10-001

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. MICHEL GERMAIN, président

M. JACQUES LOCAT, commissaire

ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LES EFFETS LIÉS À L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION
DES RESSOURCES NATURELLES
SUR LES NAPPES PHRÉATIQUES AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE,
NOTAMMENT CEUX LIÉS À L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION GAZIÈRE

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 18 juin 2013 à 19 h Centre récréatif de l'Étang-du-Nord 1349, chemin de La Vernière L'Étang-du-Nord

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 18 JUIN 2013	
SÉANCE DE LA SOIRÉE	
MOT DU PRÉSIDENT	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
GROUPE LES BOLLÉS	4
M. Benjamin Claveau	
ÉNERGIE ALTERNATIVE	8
Mme Annie Landry	
Mme Majorie Lapierre	
Mme Fanny Arseneau	
Mme ANNIE LANDRY	15
Mme MAJORIE LAPIERRE	22
Mme MARIANNE PAPILLON	24
REPRISE DE LA SÉANCE	
MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	34
M. Joël Arseneau	
M. LÉONARD CHEVRIER	51
M. RAYMOND GAUTHIER	
M. LÉONCE ARSENEAU	65
DROIT DE RECTIFICATION	
MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	71
M. Jean Hubert	

SÉANCE DU 18 JUIN 2013 SÉANCE DE LA SOIRÉE MOT DU PRÉSIDENT

PAR LE PRÉSIDENT:

5

10

15

20

25

30

35

Mesdames et messieurs bonsoir et bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique portant sur les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière.

Bienvenue également aux personnes qui suivent nos travaux sur Internet au moyen de la webdiffusion.

Je me présente, Michel Germain, je préside cette Commission d'enquête et d'audience publique qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié par le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Pour ce faire, je suis secondé par le commissaire Jacques Locat ainsi que par madame Karine Jean qui est analyste, ainsi que par madame Rita LeBlanc qui est notre coordonnatrice du secrétariat de la Commission, ainsi que par madame Julie Olivier qui est conseillère en communication. Ces deux (2) personnes sont à l'arrière dans la salle.

Mentionnons également que nous avons deux (2) autres analystes avec nous au dossier, Jean-François Bergeron et Anny-Christine Lavoie. Et nous avons également une agente de secrétariat, madame Virginie Begue, ainsi que notre conseiller scientifique, monsieur Jean-Michel Lemieux, qui ne sont pas avec nous ce soir.

Nous sommes également assistés d'une équipe du Centre de services partagés du Québec composée de messieurs Michel Filteau et de Richard Grenier pour l'aspect technique, ainsi que monsieur Pierre Dufour qui nous permet d'offrir la webdiffusion des séances.

Je rappelle que tous les propos de cette deuxième partie de l'audience seront enregistrés et retranscrits par madame Denise Proulx, sténographe officielle, qui n'est pas ici ce soir, donc qui fait cela à distance.

Les transcriptions des séances de ce soir et de demain soir seront accessibles dans environ une semaine dans les centres de documentation et par accès Internet gratuit dans les centres de consultation dont vous trouverez la liste à l'arrière de la salle et également dans le site Web du BAPE.

À la suite d'une demande qui nous a été adressée, la Commission a accepté de rendre disponibles dans notre site Web, en différé, les séances de la deuxième partie de l'audience publique jusqu'au 3 juillet. Donc s'il y a des gens qui veulent revoir les présentations ou revoir leur présentation, donc ils pourront le faire jusqu'au 3 juillet. Bien entendu, donnez-nous un délai d'une (1) à deux (2) journées pour nous permettre de rendre disponibles les séances sur Internet.

Je vous rappelle également que nous avons tenu, les 14, 15 et 16 mai derniers, la première partie de l'audience publique qui avait pour objectif d'obtenir l'information nécessaire à une meilleure compréhension du sujet et de ses répercussions.

Nous abordons ce soir la deuxième partie de l'audience qui a pour but de permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion sur le sujet, d'émettre des commentaires, de faire des suggestions ou de proposer différentes visions ou opportunités.

Le déroulement de la séance est le suivant! Nous demandons aux personnes qui ont fait connaître, avant le 27 mai dernier, leur intention de faire une présentation verbale de se présenter au secrétariat à l'arrière de la salle, si ce n'est déjà fait, pour aviser de leur présence, afin que l'on puisse respecter l'ordre d'inscription à l'horaire.

Je rappelle également que le temps alloué pour chaque présentation est de quinze (15) minutes. Au besoin, la Commission d'enquête échangera avec les présentateurs de mémoire afin de préciser, si besoin est, leur point de vue.

Si le temps nous le permet, les personnes qui veulent présenter leur point de vue verbalement pourront le faire en s'inscrivant au registre à l'arrière de la salle. Ces personnes seront appelées par ordre d'inscription à ce registre à la fin de chacune des séances et elles disposeront d'une dizaine de minutes.

Au cours de cette deuxième partie d'audience, les personnes-ressources qui étaient ici à la première partie n'ont pas de rôle particulier à jouer. Elles sont toutefois invitées à assister aux séances publiques et à prendre connaissance des points de vue exprimés. Alors il y a certaines de ces personnes-là qui sont présentes ici ce soir.

À l'heure actuelle, nous avons huit (8) présentations qui sont prévues à l'horaire de ce soir.

Également, je mentionne que le BAPE a élaboré des règles de participation visant à faciliter la participation de toutes les personnes intéressées. Elles sont disponibles dans le site Web du BAPE. Elles sont aussi contenues dans un document disponible à l'accueil.

45

55

60

65

70

Ces règles de participation portent notamment sur le respect du droit d'auteur et sur le respect de la vie privée des personnes. Certaines règles ont trait aux propos qui ne doivent pas, par exemple, être diffamatoires ou injurieux. Je me réserve le droit d'interrompre une présentation qui ne respecterait pas ces règles.

85

Nous aimerions vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein, tel que nous l'avons vécu en première partie d'audience. C'est ainsi qu'aucun propos diffamatoire ou non respectueux ne sera accepté au cours de l'audience, ni aucune manifestation d'approbation ou de désapprobation.

90

Nous vous soulignons que, tout comme les personnes-ressources, vous avez la possibilité de rectifier des faits qui seraient mentionnés dans les mémoires ou lors des présentations verbales par un participant. Ce droit de rectification doit servir uniquement à corriger des faits et non pas à se prononcer ou à commenter les opinions émises par les autres. Il ne s'agit donc pas de partir un débat sur des positions exprimées, mais bien de corriger des données, des faits qui pourraient être inexacts ou erronés.

95

Il peut s'agir par exemple de statistiques, de chiffres, de durée ou de toute autre donnée ou événement précis. Si quelqu'un affirme que cette salle peut contenir trois cent vingt-cinq (325) personnes alors que son permis d'exploitation indique que le maximum de personnes pouvant y être admises est de deux cent cinquante (250), alors on peut rectifier un tel fait.

100

Pour vous prévaloir de ce droit, vous devez vous inscrire au registre tenu à l'arrière de la salle. Les personnes qui y sont inscrites seront invitées à la fin de chaque séance à intervenir. Leurs propos devront être brefs et factuels. Les rectifications pourront aussi se faire par écrit au cours de la semaine prochaine.

105

À la suite de cette deuxième partie de l'audience publique, la Commission poursuivra son enquête. Le cas échéant, les questions supplémentaires de la Commission et les réponses obtenues seront déposées dans les centres de documentation et dans le site Web du BAPE et pourront être consultées gratuitement par Internet aux centres de consultation régionaux.

110

La Commission d'enquête rédigera son rapport à l'intention du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Ce rapport fera état de ses constatations et également fera état de vos préoccupations et vos opinions, ainsi que des constations et de l'analyse de la Commission concernant le sujet à l'étude.

115

Le rapport sera remis au ministre au plus tard le 14 octobre 2013. Par la suite, la ministre disposera de soixante (60) jours pour le rendre public.

Les documents déposés au cours de l'audience et les transcriptions sont et seront disponibles dans les centres de documentation ainsi que dans le site Web du BAPE et pourront être consultés par Internet aux centres de consultation de la région. Je rappelle, l'adresse des centres est disponible à l'arrière.

125

Dans les prochaines semaines, toute nouvelle information obtenue par la Commission sera rendue publique et accessible.

130

Par ailleurs, nous tenons à souligner que le BAPE s'est muni d'une déclaration de service aux citoyens et que l'organisme met à votre disposition un questionnaire afin d'évaluer la qualité des services offerts par notre organisation.

Dans le but de nous aider à mieux vous servir, nous vous demandons de bien vouloir remplir ce questionnaire. Votre opinion à l'égard de nos services est essentielle pour nous, et je vous remercie à l'avance de prendre le temps nécessaire pour y répondre.

135

Avant de passer à nos premiers participants, je vous rappelle que la Commission profitera de son passage aux Îles-de-la-Madeleine pour effectuer une visite technique aux installations de Mines Seleine demain matin. Nous profitons de l'opportunité qui nous est offerte d'être ici et d'une offre qui nous avait été faite en première partie pour visiter, donc c'est avant tout une visite technique. Ça va nous permettre de voir, entre autres en surface, comment la mine a géré ses installations et, par le fait même, on va pouvoir visiter l'intérieur de la mine.

140

Je voulais en faire mention. Nous l'avions déjà aussi annoncé, par l'entremise d'un communiqué de presse, que nous avons émis il y a quelques jours.

145

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES GROUPE LES BOLLÉS

150

PAR LE PRÉSIDENT:

155

Maintenant sans plus tarder, je vais inviter nos premiers participants qui est le Groupe Les Bollés à venir faire leur présentation, donc qui est une présentation musicale. Alors je pense que, les jeunes, vous êtes prêts, donc je vous laisse aller!

PAR M. BENJAMIN CLAVEAU:

160

Nous, on va vous jouer une de nos chansons qu'on a composée qui s'appelle "Dans le golfe". Ça proteste un peu contre tout le forage sur terre aux Îles et le forage en mer dans le golfe du Saint-Laurent.

165

Puis c'est ca, nous, on est un groupe de musique, on s'appelle Les Bollés, puis dans le groupe, il y a Léon-Charles Arseneau à la guitare et à la voix, Mathis Hamel au clavier et à la voix, Jean-Thomas Claveau à la batterie puis moi, Benjamin Claveau à la "base" et à la voix.

Alors c'est ça, on va vous jouer "Dans le golfe".

INTERPRÉTATION CHANTÉE

170

PAR M. BENJAMIN CLAVEAU:

Merci beaucoup.

175

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors Benjamin, Jean-Thomas, Léon-Charles et Mathis, merci pour cette présentation.

180

Alors je sais pas, est-ce qu'il y a des gens qui veulent, qui sont en marge, des gens qui vous secondaient, veulent ajouter quelque chose à votre présentation ou si vous voulez ajouter encore quelques mots vous-même?

PAR M. BENJAMIN CLAVEAU:

185

Nous, on aimerait rajouter quelques mots, on aimerait ça aller vous parler chacun de ce qui nous préoccupe un petit peu plus chacun, chacun notre tour.

PAR LE PRÉSIDENT:

190

Très bien. Bien OK.

PAR M. MATHIS HAMEL:

195

Alors bonjour, moi, je m'appelle Mathis, comme vous le savez déjà. Puis moi, bien, ce qui me préoccupe de l'exploitation, c'est qu'admettons qu'ils puisent, ils puisent, ils trouvent quelque chose, puis ça s'infiltre dans les nappes phréatiques.

Puis là alors, bien justement on a le gaz naturel dans nos nappes phréatiques, puis ça fait que ça nous empoisonne, on dirait.

200

Alors ça pourrait nous rendre malades, puis s'ils le découvrent pas tout de suite, ça pourrait prendre des mois ou même des années avant qu'ils s'en rendent compte, puis il y aurait, je sais pas, plusieurs personnes qui seraient malades, très malades.

205

Puis aussi, s'ils trouvent beaucoup de gaz, ils vont mettre des industries, des grosses usines, puis des bateaux, puis des ports, puis tout ça, puis ça va détruire le paysage. Il y en aura partout, ils vont exporter ça partout dans le monde, puis tout le monde va empocher de l'argent, mais nous, on perd notre paysage.

210

Ça se peut que ça contamine nos nappes phréatiques, puis nous, on gagne rien. On perd nos paysages, ça se peut qu'on ait les nappes phréatiques contaminées, puis nous, bien, on est complètement perdant dans cette affaire-là.

Merci beaucoup.

215

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci.

220

225

PAR M. LÉON-CHARLES ARSENEAU:

Moi, je m'appelle Léon-Charles Arseneau. Et ce qui me préoccupe sur ce sujet, c'est aux Îles, la pêche et le tourisme, ça rapporte à peu près cent cinquante millions de dollars (150 M\$) par année, c'est beaucoup. Puis s'il y a un déversement, bien, si on perd tout ça, les Îles font faillite, puis on est obligé de déménager, puis ça me tente pas de déménager. C'est pas mal ça.

PAR M. BENJAMIN CLAVEAU:

230

Bien moi, je vais vous parler de l'impact un peu, bien, pas l'impact, mais de l'industrie, ce qui m'inquiète dans l'industrie. Parce que s'ils en trouvent, admettons, sur la terre en quelque part, bien là, ils vont continuer, ils vont sûrement poser d'autres plates-formes pour aller voir s'il y en a pas d'autre et là, ils vont continuer, puis ça va faire des grosses industries, un peu comme ce que Mathis a dit.

235

Puis en plus, moi, ce qui m'inquiète, c'est que s'ils en trouvent ici, ça va sûrement inciter Corridor Resources à vouloir explorer dans le golfe, puis là, on va avoir les deux (2) industries, ça va faire encore plus de risques, de dommages de toutes sortes dans les deux (2) industries.

Et puis là, ça pourrait grossir et là, comme Mathis a dit, avec les gros bateaux, en tout cas, c'est ça, moi, c'est un peu l'industrie qui va sûrement grossir s'ils en trouvent, qui m'inquiète.

Puis là, bien, je vais laisser la parole à Jean-Thomas pour finir.

PAR M. JEAN-THOMAS CLAVEAU:

Bien alors, comme Benjamin vient de dire, je m'appelle Jean-Thomas, puis moi, ce qui me préoccupe le plus, c'est l'avenir pour mes enfants.

Bien, parce que quand je vais grandir, bien moi, j'aimerais ça qu'ils grandissent pas mal mieux que moi, puis moi, je pense que ce serait un beau cadeau de leur faire de les laisser grandir aux Îles.

Mais si, comme Benjamin l'a dit, à cause que s'ils trouvent des gaz sous la terre, puis là, ils en trouvent dans le golfe, bien là, il y a beaucoup de plates-formes pétrolières, puis là, admettons qu'il y aurait un déversement, bien là, on serait obligé de déménager, puis on n'aurait pas d'argent pour vendre les maisons, alors on pourrait pas vraiment déménager, puis il faudrait se trouver une autre place, puis moi, je voudrais pas me priver de ce bel endroit-là.

PAR M. MATHIS HAMEL:

Merci de nous avoir écoutés.

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors est-ce que vous avez encore des choses à rajouter?

PAR M. BENJAMIN CLAVEAU:

Je pense que ça va être pas mal tout.

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors je vous remercie beaucoup pour votre présentation. Vous avez du talent musical, c'est très apprécié, merci.

275

240

245

250

255

260

265

ÉNERGIE ALTERNATIVE

FA

PAR LE PRÉSIDENT:

280

Alors nous allons poursuivre avec notre prochaine présentation. Je vais inviter mesdames Annie Landry et Majorie Lapierre à s'avancer à la table des intervenants ici à l'avant devant la Commission.

285

PAR Mme ANNIE LANDRY:

On est trois (3), il y a Fanny Arseneau aussi qui était prévue.

PAR LE PRÉSIDENT:

290

Alors mesdames, je vous donne la parole.

PAR Mme FANNY ARSENEAU:

295

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1er paragraphe, 1re ligne, "Le mémoire suivant...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e ligne, "... et dangereux.")

PAR Mme ANNIE LANDRY:

300

Moi, je fais la présentation de notre groupe, Énergie alternative. Je veux juste vérifier, on a combien de temps exactement, pour pas empiéter?

PAR LE PRÉSIDENT:

305

Au total, on demande aux gens de faire leur présentation dans une quinzaine de minutes.

PAR Mme ANNIE LANDRY:

310

OK, donc ça va aller vite.

Donc je vais résumer! Énergie alternative, en fait, c'est un regroupement purement citoyen et local aux Îles-de-la-Madeleine qui est né en 2009, quand on a été mis au courant qu'il y avait un projet de forage gazier.

Donc on s'est mis à en parler, d'abord trois-quatre (3-4) amis, puis ça a grossi, ça a grossi, ça a grossi, et puis on est rendu à un groupe d'environ huit cent cinquante (850) personnes aux Îles et à l'extérieur des Îles qui appuient et qui discutent. On a entre autres une table de discussion qui est une page Facebook qui est très active, pour pas dire hyperactive. Et là-dessus, bien, il y a beaucoup de discussions, de stratégies, de mobilisation. À chaque fois qu'on a fait des manifestations, des choses comme ça aux Îles, ça a toujours passé par Facebook.

On a même fait des manifestations à la fois aux Îles, à Montréal, à Québec simultanément pour défendre contre les projets de Gastem aux Îles.

Donc on a commencé tout petit évidemment, et puis une mission qu'on s'est donnée, c'était tout simplement de faire circuler de l'information, parce qu'on sentait que la population était comme tenue volontairement dans l'ignorance, ça se passait toujours à huis clos, et puis c'était probablement la volonté de la compagnie.

Donc on s'est mis à faire beaucoup de recherches, et puis des recherches sur la compagnie elle-même, sur les procédés, sur la manière dont ils ont acquis les claims des Îles-de-la-Madeleine, le prix auquel ils ont pris les claims ici, et on s'est mis à faire partager l'information puis à essayer de pouvoir être toujours à jour avec eux, leur développement qu'ils faisaient de manière assez expresse.

Donc on a été au fil du temps reconnu par des groupes nationaux, des groupes en environnement, juste pour nommer ceux-là, l'AQLPA, Vigilance Énergie, moratoire d'une génération, Greenpeace, MCN21, toute la bataille qui s'est faite contre les gaz de schiste aussi sur les basses-terres du Saint-Laurent se sont associés à nous. On a toujours partagé de l'info et on en partage quotidiennement encore.

Donc c'est juste un peu pour vous montrer le sérieux du groupe. Et puis on a fait des campagnes comme Maître Chez Nous en 2010 pour dire qu'on aimerait ça avoir notre mot à dire dans les stratégies d'Hydro-Québec, dans ses renouvellements et tout ça.

Donc ça, c'est juste pour vous donner un peu l'aperçu, on est encore très actif et toujours à l'affût. Merci.

On va parler un peu du site, parce qu'évidemment, ça touche le mandat du BAPE que vous êtes en train de mettre en application. Ça touche quand même un peu les sites Gastem que nous, on demandait d'avoir un BAPE sur le projet de Gastem.

Donc nous, on parlera pas de la mine de sel ou des carrières de pierre, on va se concentrer sur le pourquoi on a demandé un BAPE pendant toutes ces années-là, cinq (5) ans.

325

320

330

335

340

345

355

Donc les sites qui sont convoités par Gastem sont en fait très reliés à la baie du Havre-aux-Maisons, la lagune du Havre-aux-Maisons, donc c'est le secteur de Fatima qu'on voit un peu en violet, et les jaunes et vert pâle qui s'en vont vers la grande Dune dans le haut de la carte.

360

Donc c'est des milieux qui sont très fragiles, qui sont pratiquement dans l'eau, zones d'inondation fréquentes.

365

Et puis finalement, c'est ces secteurs-là qu'on aurait voulu que le BAPE étudie et visite soit dit en passant, au lieu d'aller visiter la mine, ça aurait, en tout cas à mon sens, je parle pour moi, ça aurait eu plus de crédibilité.

370

Le secteur est donc densément peuplé; quand même, il y a beaucoup d'habitations là. C'est un secteur qui est relativement habité, comme le reste des Îles-de-la-Madeleine. C'est pas comme Montréal, on s'entend, mais c'est un endroit qui ne peut pas évidemment recevoir du développement de l'industrie lourde. C'est pratiquement illogique d'aller insérer de l'industrie lourde dans une région qui est aussi résidentielle.

375

On peut pas non plus intégrer de l'industrie lourde dans les lagunes, même si ça a été fait dans les années soixante-dix; il y a bien des affaires qui ont été faites dans les années soixante-dix qu'on cautionne plus aujourd'hui. Donc c'est tout à fait inacceptable aussi.

Puis finalement, bien, c'est ça, pour parler de ce territoire-là, l'industrie lourde et le résidentiel sont pas conciliables à notre sens.

380

Et puis enfin, bien, une autre manière de voir le terrain Gastem, c'est avec un beau "zoom out", excusez l'expression, mais c'est de voir les Îles-de-la-Madeleine au complet comme un site potentiel pour Gastem.

385

Les Îles-de-la-Madeleine sont, en fait, la seule terre qui est émergée du bassin Madeleine. Le bassin Madeleine qui est reconnu pour avoir une catégorie mondiale d'hydrocarbures. Ça, c'est quelque chose qui n'est plus à démontrer, et les Îles-de-la-Madeleine étant les seules terres émergeantes deviennent, on le voit sur la carte du bas, deviennent vraiment un site très intéressant à forer pour expérimenter, pour un peu, si on veut, découvrir la technique, le savoir-faire du forage dans des diapirs de sel. Parce que c'est quelque chose qui n'est pas encore, c'est une technique qui n'est pas très courante présentement, c'est une géologie qui est quand même assez exceptionnelle, la géologie sur laquelle on est présentement.

390

Donc le forage dans des diapirs de sel, c'est quelque chose que Gastem voudrait bien mettre sur le marché comme technique qui fonctionne et qui n'est pas coûteuse, puisque c'est pas de la fracturation; et puis un coup que la technique aurait été découverte, c'est les mots mêmes de

monsieur Savoie, ça va être vendu. Ça va être vendu, cette technique-là et ces forages-là exploratoires vers des plus grands marchés et des plus gros joueurs, pour utiliser ses mots.

Donc c'est les deux (2) échelles de voir les Îles-de-la-Madeleine pour le forage de Gastem.

400

PAR Mme MAJORIE LAPIERRE:

Donc du gaz pour qui?

405

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Si Gastem...")

I IN DE LA LLOTONE (Fage 4,

FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, 2^e ligne, "... pour les Madelinots.")

Une citation de Radio-Canada en 2008.

410

Tout ce qu'on dit ici, on a des notes de bas de page qui ont été remises pour le mémoire, je les nommerai pas toutes en parlant.

415

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, 2^e ligne, "Monsieur Savoie...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... madelinienne.")

420

Donc c'est ça, on voit les potentiels, les pièges potentiels dans la zone de diapirs de sel du bassin Madeleine, c'est une figure tirée du document présenté par monsieur Pinet de la Commission géologique dans le BAPE plus tôt.

Donc ouvrir la boîte de Pandore!

425

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 1er paragraphe, 1re ligne, "Cependant...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... à son exploitation.")

PAR Mme FANNY ARSENEAU:

430

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "La destruction...")

FIN DE LA LECTURE (Page 8, 4^e paragraphe, dernière ligne, "... par ses activités.")

PAR Mme ANNIE LANDRY:

435

Bon, c'est sûr que c'est pas facile de résumer cinq (5) ans en cinq (5) pages, on va y aller avec tout à fait un autre sujet. Ici, c'était vraiment quand même très important ce que Fanny vient de raconter.

440

La méthode Gastem et la résistance populaire! Ça, je suis consciente que c'est pas quelque chose qui va nécessairement vous faire opter pour plus ou moins de résultats que vous allez mettre dans vos réponses à la fin de tout ce processus, mais on vous le raconte pareil.

445

Ça a commencé en 2008. Quand Gastem a acquis les claims de toutes les Îles-de-la-Madeleine, sauf les réserves fauniques.

450

Donc depuis 2008, si on fait 2008-2009, 2010 environ, il y a eu tout un paquet d'annonces, des annonces de rencontre, mais pas de rencontre, juste des annonces de rencontre, des annonces de consultation. On était supposé recevoir le rapport de Madelin'Eau, recevoir les évaluations des terres à Fatima qui avaient été faites. Donc on nous annonçait toujours ça, comme si on lançait des communiqués de presse, les journalistes les prenaient et là, ça passait dans Le Radar, à CFIM, Radio-Canada, mais on n'a jamais reçu de l'information, rien du tout.

455

Il y a eu, à un moment donné il y a eu finalement, je pense, en 2011 ou 2012, il y a eu une grosse annonce, une conférence de presse aux Îles qui annonçait sept (7) rencontres publiques d'information qu'on demandait depuis si longtemps, une par village, et puis Gastem s'est présentée à Fatima. Ça a été très houleux, pour être polie.

460

Et finalement, ils se sont envolés, ils sont plus jamais revenus, et je pense que tout le monde ici dans la salle doit se rappeler de la page couverture de l'hebdomadaire qui annonçait sept (7) rencontres, enfin Gastem va parler, et puis finalement ils l'ont jamais fait. Ça fait déjà cinq (5) ans de ça.

465

On a toujours recherché des réponses et on n'en a jamais eues. Donc c'est pour ça que la méfiance a toujours été en croissance. Et plus on était méfiant, plus on était organisé, et plus eux devenaient assez agressifs aussi et que l'urgence s'installait de plus en plus, parce qu'on avait l'impression qu'ils avaient manqué leur coup, donc on forçait pour le faire passer plus vite, le projet de forage, je parle bien là, de Fatima.

470

Donc à chaque année, au mois d'août, il annonçait que c'était pour octobre, et nous autres, on était toujours en mode autodéfense assez fort.

480

485

700

490

495

500

505

510

Et puis c'est ça qui a fait qu'on est devenu finalement étiqueté comme des écofascistes, des terroristes, des anti-projets, des abolitionnistes, on était rendu aussi pire que Greenpeace pour la chasse aux phoques, alors qu'on est juste des citoyennes, on n'est pas des écoterroristes, là.

Ça fait que ça, là, c'est tout, on va appeler ça l'échelle croissante de non-respect qui a grandi entre la compagnie et notre regroupement. Pourtant, on n'a jamais manqué de respects verbaux ou rien du tout dans nos communications, on a bien fait attention, sachant évidemment qu'on pouvait être poursuivi, qu'il y a une technique assez courante, les poursuites bâillons que l'industrie gazière et pétrolière, on s'en est préparé, on s'en est protégé.

Donc Gastem a fait des campagnes de marketing au lieu de faire des campagnes d'information.

On a, dans la revue de presse aussi que je vais présenter tout de suite après, c'est des documents qui passent pour être de l'information dans des revues municipales, mais qui sont en fait de la publicité.

Donc ça, nous aussi, on a questionné ça beaucoup côté légal.

On va pas plus loin là-dedans quand même, mais on vous met la puce à l'oreille qu'il y a eu toutes sortes de techniques qui ont été utilisées ici. Il y a eu des sites Internet qui s'appelaient "Les Îles au naturel" qui, finalement, est disparu dans l'air du temps.

Des consultations sélectives, alors qu'on annonçait des consultations publiques, c'était toujours des groupes ciblés, comme la chambre de commerce par exemple, comme ça se fait partout au Québec, il y a rien d'étonnant là-dedans vraiment.

Banalisation des produits utilisés. Fanny a parlé des produits dont on connaît pas la source, qui va être injecté dans les terres ici, parce qu'on parle vraiment d'injection de produits chimiques. Monsieur Savoie a bien, et je le cite, il a dit "C'est tout des produits que vous avez sous votre évier de cuisine".

Donc moi, j'appelle ça de la banalisation, parce que c'est pas des produits que je consommerais, et puis on nous dit pas en quelle quantité et en quelle concentration. Donc c'est inacceptable de se faire rassurer de cette manière-là. C'est pratiquement une attaque à notre intelligence.

Donc la technique Gastem, je l'ai pas mal de travers, et puis je vais m'arrêter là, parce que je voulais faire un mémoire là-dessus et puis j'ai renoncé!

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien, alors je vous remercie pour votre présentation.

Je vais vous demander de conclure en deux (2) minutes!

PAR Mme MAJORIE LAPIERRE:

520

515

Monsieur, c'est impossible dans deux (2) minutes, ça va prendre trois minutes et demie $(3 \frac{1}{2})!$

PAR LE PRÉSIDENT:

525

OK, on va accepter trois minutes et demie (3 1/2)!

PAR Mme MAJORIE LAPIERRE:

530

Donc c'est ça, j'ai sous la chaise de ma collègue, ça aurait pris un diable, vous connaissez les diables, et voilà! Ce document-ci, on vous le remet, bien sûr, par soin d'économie de papier, on l'a pas fait en trois (3) exemplaires, vous comprendrez que c'est assez volumineux.

535

C'est mille huit cents (1800) lots qui ont été signés par les Madelinots, votre gouvernement l'avait pas, c'était les Libéraux qui l'avaient, donc on vous le remet, on va vous le remettre à la fin de notre mémoire. Annie va le tenir!

Alors les alternatives énergétiques ou comment voir le verre à moitié plein!

540

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, 1er paragraphe, 1re ligne, "C'est dans ce climat...")

FIN DE LA LECTURE (Page 11, fin)

Merci.

545

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous vous remercions. S'il vous plaît, je demande votre collaboration pour ne pas faire de manifestation d'approbation ou de désapprobation bien entendu.

Alors mesdames, je vous remercie pour votre mémoire. Je vous ai laissé un peu plus de temps, mais maintenant, je crois que, madame Landry, vous allez nous présenter votre revue de presse, donc on pourrait aller directement à votre présentation!

PAR Mme ANNIE LANDRY:

Je vais rattraper le temps qu'on a mangé, ça va aller vite.

560

565

570

575

580

585

555

ANNIE LANDRY

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous pouvez prendre le temps que vous avez besoin! Nous ne vous pénaliserons pas sur votre plage de temps.

Je vous dis aussi que vous êtes la bienvenue et je vous laisse la parole.

PAR Mme ANNIE LANDRY:

Merci. J'avais un petit PowerPoint pour accompagner. Ce que je mets là sur la table, c'est évidemment les trois (3) copies, parce qu'il faut déposer en trois (3) copies, j'avais pas pu l'envoyer vendredi, de toute façon la plupart sont en version papier uniquement. C'est la revue de presse des cinq (5) années de nos démarches avec Gastem.

C'est vraiment pas long, comme je vous ai dit, j'avais préparé un mémoire pour déposer vendredi.

Ah, c'est pas la bonne Annie Landry. Il y a deux (2) Annie Landry! Ça, ça porte à confusion beaucoup aussi.

Donc dans le fond, le document ici, je vous le feuilletterai pas, il est beaucoup trop épais. Il est quand même divisé en ordre chronologique, donc vous allez voir que ça fait beaucoup de lecture, mais je pense que ça serait vraiment important pour les gens qui font la recherche, d'aller vérifier, parce que c'est sûr qu'on peut dire un peu, comme on veut tantôt, on peut organiser nos arguments, mais quand on va valider avec les vrais articles de presse, ça légitime vraiment.

Il y en a cent cinquante-sept (157) documents là-dedans. Je suis une "technotwitt" un peu, je peux dire ça de même.

Revue de presse du projet Gastem aux Îles-de-la-Madeleine, vue et revue par le regroupement citoyen Énergie alternative, spécialement créé en réaction à ce projet.

Donc nous, on a ramassé des documents pendant cinq (5) ans, et puis c'est moi qui a fait le travail de les mettre ensemble.

Qui suis-je? Juste une petite présentation de moi, parce que j'apparais aussi souvent dans la revue de presse, je veux juste bien qu'on m'identifie. Je suis née aux Îles dans une famille modeste et j'ai grandi aux Îles-de-la-Madeleine. J'ai étudié à Sherbrooke, à Québec et à Montréal et je suis revenue m'installer aux Îles pour la qualité de vie qu'on a ici, et ça, c'est quelque chose qu'on encourage beaucoup, que les jeunes reviennent ici.

Donc nous, on est de cette "crowd" là. J'ai deux (2) jeunes garçons, et c'est pour eux et pour tous les autres petits Madelinots que je m'oppose fortement au projet de Gastem.

Pourquoi présenter une revue de presse, pourquoi pas présenter un poème ou une chanson ou un document!

C'est parce que la revue de presse, elle, elle se trouve à être objective, comparée à tout ce que j'aurais pu raconter. Elle démontre que le projet de Gastem est un projet, malgré tout ce qui est dit au gouvernement.

Gastem a un projet, et vous allez bien le comprendre ici.

Et puis parce qu'elle permet de valider les informations de notre mémoire collectif. Il y a des notes de bas de page partout dans notre petit document de cinq (5) pages, tout est tiré de là.

De quoi cette revue de presse est-elle composée? Eh bien, disons un peu en ordre d'importance, il y a des articles régionaux, CFIM, Le Radar et Radio-Canada qui sont nos médias locaux. Ça, c'est les médias qu'on a utilisés à Énergie alternative pour rejoindre la population.

Ensuite, il y a les articles nationaux – Le Devoir, Le Soleil, le Journal de Québec, La Presse Canadienne, Radio-Canada, finalement, la plupart sont tous les mêmes journalistes – ont permis de rejoindre le gouvernement.

C'est comme ça, en sortant du local, en rentrant dans le national, qu'on a réussi finalement à interpeller des ministres et à être pris au sérieux avec le problème de Gastem ici.

Il y a beaucoup de communiqués qu'on a nous-mêmes envoyés ou qui sont sortis de la municipalité ou des bureaux de députés, des lettres officielles qu'on a envoyées, nous, aux

600

595

605

610

615

620

625

différents ministres qui venaient nous visiter tour à tour, des ministres à qui on demandait d'intervenir.

C'est pas des lettres d'accusation, c'est jamais ça. C'est toujours des lettres pour essayer de justifier d'avoir un BAPE ici ou un moratoire.

Au début, on demandait surtout un moratoire; finalement, on s'est mis à demander un BAPE.

Il y a des lettres des divers acteurs qui ont été échangées, entre autres de la municipalité au député provincial, des choses comme ça, qui ont rapport avec Gastem toujours.

Il y a des entrevues radiophoniques. Évidemment, il faut cliquer sur la revue de presse, ils sont pas dans mon document.

Il y a des publicités de Gastem dont je parlais tantôt, elles sont toutes là-dedans, vous allez pouvoir valider ce qu'on a dit tantôt.

Il y a des pétitions qu'on a faites, il y a des affiches qu'on a faites, des pamphlets qu'on a faits pour sensibiliser la population aux Îles, au fait qu'il y avait des forages qui s'en venaient.

Donc tout ça est là-dedans en ordre chronologique.

Ça, c'est un peu le "timeline", il est supposé d'y avoir une flèche en arrière, mais on la voit pas, oups! Donc si on fait un zoom historique, là, c'est juste pour faire rapidement!

2008 à 2009, c'est là que nous, on s'est initié au projet, on s'est initié à cette industrie-là qu'on connaissait pas, évidemment on n'avait jamais vu ça. Donc on s'est trouvé plein de réseaux de contacts et tout ça, et puis on a été initié.

2010, on a mobilisé. Là, je parle d'Énergie alternative. On a mobilisé la population.

2011, on s'est mis à faire de la politique. On a fait beaucoup d'actions politiques dans le refus en bloc pour faire de la pression positive.

Et 2012, on était en attente du BAPE et on a participé aux élections.

Puis 2013, eh bien, nous voilà! On a eu des règlements sur l'eau qui ont été annulés par le Règlement sur l'eau provincial, en tout cas, qui est en cours de processus.

Et enfin, le BAPE où on est présentement.

665

635

640

645

650

655

660

Ça, c'est comme la dernière diapo, les actions d'Énergie alternative. Si on regarde ça d'une autre perspective, pas historique, mais plutôt le cumulatif, qu'est-ce qu'on a fait finalement pendant cinq (5) ans.

675

On a fait un peu plus d'une douzaine de manifestations. On a placardé six cent cinquante (650) affiches pour sensibiliser les gens partout sur les Îles. En une nuit, on a mis six cent cinquante (650) affiches.

680

On a envoyé neuf (9) lettres officielles de demande à différents ministères, comme des demandes pour avoir un BAPE. À chaque fois qu'on changeait de ministre, on lui renvoyait la lettre, on lui adressait à lui.

685

On a créé une page sur les réseaux sociaux, on a plus de huit cent cinquante (850) personnes on ne peut plus dynamiques, ça bouge vraiment beaucoup là-dessus, et c'est ouvert à tout le monde.

685

On a fait deux (2) pétitions, une qui a été déposée au conseil municipal pour demander un BAPE quand c'était le BAPE sur les gaz de schiste, donc on demandait au conseil municipal de demander qu'on soit ajouté, et puis ça a été accepté.

690

Puis une deuxième à l'Assemblée nationale qui était très importante, qui a été déposée en 2011, pour avoir un BAPE.

695

On a fait deux (2) campagnes de lettres, la première campagne de lettres, c'était au député Germain Chevarie, donc c'est genre une lettre, un modèle de lettre, et puis tout le monde signe son nom et demande un BAPE.

700

On a fait après ça le refus en bloc qu'on a présenté tantôt. Chacun marque son numéro de lot, et selon la Loi des mines, il y a des articles qui confirment que si le propriétaire refuse l'accès à sa propriété, la compagnie ne peut pas, de quelque manière que ce soit, se présenter là. Donc on a fait ça.

705

On a organisé le Jour de la Terre en 2012, on a eu plus de trois cent cinquante (350) personnes, c'était tout à fait merveilleux. On a beaucoup parlé des énergies vertes.

On a envoyé des nombreux communiqués aux médias locaux, toujours pour penser actualiser un peu le dossier de Gastem auprès de la population.

710

On a fait des rencontres d'information dans les villages, on s'est promené d'un village à l'autre, et puis on a fait des rencontres style table de cuisine.

On a fait des ateliers d'écriture, un atelier d'écriture la semaine dernière, atelier d'écriture de mémoire pour aider les gens à se préparer au BAPE.

On a participé à de nombreux tournages de sensibilisation, grâce à Luc Fontaine qui fait beaucoup de documentaires depuis cinq (5) ans sur ce dossier-là. On a organisé des ciné-débats, distribution de pamphlets, conférence sur les énergies vertes. On a fait venir des gens, des spécialistes de l'AQLPA qui ont présenté des projets qui pourraient être faits aux Îles, pour devenir indépendants énergétiquement.

Et on a attendu le Bureau d'audiences publiques en environnement pendant dix-neuf (19) mois! Il fallait quand même le dire, mais c'est pas de votre faute, fin des élections!

Donc les prochaines étapes! Évidemment, la terre arrête pas de tourner après le BAPE.

Vous allez, messieurs les Commissaires, déposer un rapport à la Commission du BAPE qu'on va attendre et qu'on va étudier avec beaucoup d'intérêt.

On va attendre de voir si Gastem va renouveler son permis ou non, parce que le permis de cinq (5) ans, en 2008, ça fait 2013. Donc normalement, ce serait cette année.

On va évidemment demander que le permis ne soit pas renouvelé.

On devrait avoir à l'automne une loi provinciale sur les activités pétrolières et gazières qu'on va évidemment étudier aussi.

Et enfin, on aimerait beaucoup ça si on pouvait avoir une petite politique énergétique pour les Îles-de-la-Madeleine. On en a parlé tantôt, mais je pense que ça s'en vient. Je pense que làdessus, il y a de la volonté locale pour ça.

Donc ça, c'est ce qui nous attend. Merci et bonne lecture!

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors merci pour votre présentation.

Alors bien entendu, quand des fois on a des mémoires par écrit, ça nous permet d'en prendre connaissance à l'avance. Bien entendu, on va prendre connaissance, nous allons examiner votre revue de presse pour voir donc le cheminement que vous avez fait via les années avec cette revue-là. Alors bien entendu, nous allons en prendre connaissance.

750

715

720

725

730

735

740

Pour ce qui est des revues de presse, on peut les déposer dans nos centres permanents, mais par contre, dans la politique au BAPE, les politiques du BAPE, on ne dépose pas électroniquement les articles de journaux, notamment pour des raisons souvent de droits d'auteur qui sont liés aux journaux, donc c'est pour ça qu'on les met pas en ligne si vous les avez pas.

755

Donc même quand les gens nous donnent même des mémoires des fois dans des annexes, il peut y avoir des articles de presse, alors habituellement, on spécifie que ces articles sont seulement disponibles au centre permanent de Québec.

760

Mon collègue, oui!

PAR LE COMMISSAIRE:

765

En fait, une petite question. D'après votre expérience, finalement, j'aimerais peut-être savoir comment est-ce que vous auriez aimé que ça se passe depuis 2008 avec le promoteur, disons on parle de Gastem, mais vous avez bien décrit tout ce qui s'est passé, mais j'ai pas cru, mise à part une frustration qui semble très évidente, j'ai pas cru voir qu'est-ce que vous auriez souhaité voir comme démarche? Peut-être un commentaire bref là-dessus?

770

PAR Mme ANNIE LANDRY:

775

Bien, c'est sûr que depuis le début, on demandait un encadrement légal, parce qu'on peut pas négocier une pareille grosse industrie, une implantation d'industrie ici faite par le promoteur. C'est assez controversé comme techniques qui sont utilisées! C'est vieux comme le monde.

780

Mais en fait, à ce moment-là, en 2008, c'est parce que moi, j'étais attachée politique du député fédéral, et puis j'ai rencontré, et j'étais là à la rencontre quand Gastem est venue annoncer tout ça. Et puis dès le départ, dès la première rencontre, c'était évident qu'ils manquaient d'encadrement, ils manquaient de beaucoup de transparence. C'était quelque chose de très très opaque comme projet.

785

Et puis à chaque fois qu'on posait une question, la première présentation qu'ils nous ont faite, c'était quand même, en tout cas c'était tout nouveau, on connaissait pas grand-chose dans l'industrie gazière, mais plus on posait des questions, et plus les réponses changeaient.

Donc on aurait dit que c'était un projet un peu bipolaire qui s'adaptait à nos questions. Et puis au fur et à mesure, là, c'est devenu assez grave qu'on savait plus du tout, en fait on avait aucune confiance.

Donc c'est pour ça qu'on a demandé un BAPE, parce que là, ça prenait un arbitre finalement dans tout ça.

PAR LE COMMISSAIRE:

795

Merci. J'aurais peut-être un dernier petit commentaire!

En fait, on l'a pas vraiment annoncé sur le site, mais lorsque nous sommes venus pour la première audience, nous sommes allés faire un tour sur un des sites de forage à Fatima, projeté par Gastem. Donc c'était un peu pour corriger...

800

PAR Mme ANNIE LANDRY:

Notre échange de courriels?

805

PAR LE COMMISSAIRE:

Oui, c'est ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

810

Bien entendu, nous ne sommes pas allés sur les propriétés privées. Nous sommes restés sur la route, mais l'idée était de voir, donc de visualiser qu'est-ce qu'on pouvait apercevoir, quel était l'environnement projeté des sites de forage.

815

Je suis allé aussi, on n'était pas dans le même véhicule, on est allé se promener aussi de l'autre côté, plus du côté de l'aéroport, donc dans la zone de l'autre côté de la lagune également, moi, j'étais avec madame LeBlanc lorsqu'on est allé là.

820

Donc c'est pour essayer de voir les deux (2) côtés de la lagune à ce moment-là.

Bien entendu, on n'a pas fait de visite, aller cogner aux portes des gens. C'était vraiment quelque chose qui était à partir de la route tout simplement.

825

Mais des fois, il y a des éléments, comme par exemple, nous, l'avion, on prend seulement l'avion jeudi en après-midi, s'il y a des gens qui veulent nous dire, bien écoutez, ça vaudrait la peine, à tel endroit, nous, on peut retourner faire un tour en auto jeudi matin.

L'idée, c'est pas de rencontrer les gens, mais si des personnes peuvent nous dire, arrêtez à tel coin, sur telle route à tel endroit, vous allez voir telle chose!

Alors si les gens ont des suggestions à nous faire, vous pouvez les signaler à madame LeBlanc à l'arrière, ça va nous faire plaisir, nous, jeudi matin, de nous promener et d'aller voir dans le coin que les gens nous auront indiqué.

PAR LE COMMISSAIRE:

835

C'est ça, parce qu'en fait, jeudi matin, nous, on espérait aller voir un site de forage pour les ressources en eau souterraine, mais finalement, on nous a dit qu'il y avait trop d'eau, donc on peut pas y aller!

840

Mais effectivement, donc si vous avez des suggestions de tourisme du BAPE, ça nous fera plaisir.

PAR Mme ANNIE LANDRY:

845

Du tourisme d'aventure! Merci.

PAR LE COMMISSAIRE:

850

Bien, on a passé pas loin, nous sommes allés voir aussi, aux premières audiences, le site Irving où les sacs sont apparemment sous le sable, enfin plusieurs.

PAR Mme ANNIE LANDRY:

855

Bien merci. Moi, tout ce que je vous demandais, en fait, dans un courriel, c'était de mettre l'attention principale sur le projet gazier. C'était juste ça.

Ça fait que je vous remercie si vous y avez été quand même.

PAR LE PRÉSIDENT:

860

Très bien, merci.

865

MAJORIE LAPIERRE

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors maintenant, nous allons donner la parole à madame Majorie Lapierre.

PAR Mme MAJORIE LAPIERRE:

Bien moi, je vais vous emmener totalement ailleurs! En fait, mon mémoire va commencer, mon introduction va commencer par l'histoire des concessions et des possessions des Îles-de-la-Madeleine, parce que comme on est une communauté acadienne principalement, je tenais à mettre les bases sur ça, pour que vous sachiez d'où on vient, puis pourquoi on trouve bon de défendre notre milieu de vie. Donc je commence!

875

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1er paragraphe, "L'histoire politique...")

880

FIN DE LA LECTURE (Page 3, avant-dernier paragraphe, 5^e ligne, "... de 150 emplois.")

Je parle du tourisme de faune seulement.

885

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, avant-dernier paragraphe, 5^e ligne, "De plus...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2^e ligne, "... 400 personnes.")

Et qui fournissent l'alimentation de milliers de Québécois.

890

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1er paragraphe, 1re ligne, "Ces ressources...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, dernière ligne, "... nos activités insulaires.")

895

Nous sommes des spectateurs privilégiés de cette nature maritime, et nos connaissances du terrain auraient dû être prises en considération depuis belle lurette.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1er paragraphe, 1re ligne, "Le printemps...")

900

FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "... sur une note artistique...")

Qui va prendre deux (2) minutes, je me demandais aussi si je pouvais changer de micro, parce que c'est un petit peu difficile de faire un "slam", c'est un petit peu difficile de le faire assise avec un micro comme celui-ci!

905

Je tiens aussi à mentionner que présentement, la personne la plus chère à mes yeux, ma mère, elle est en train de prendre le micro sur un autre front à l'assemblée du CSSS des Îles qui ont loué une salle pour pouvoir contenir tous les Madelinots qui vont s'y présenter ce soir, donc

c'est pour ça que peut-être qu'il y aurait eu plus de monde ici, mais il y a beaucoup de choses qui 910 se passent en ce moment! Donc je peux me lever pour aller là? Je m'adresse à personne en particulier dans ce "slam". Avec le "slam", c'est politique, puis c'est pour moi une façon de retrouver une certaine perte de jouissance causée par l'industrie, par 915 les choix stupides des forces au pouvoir. Donc ça s'appelle "Lève ton cul". **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6)** 920 FIN DE LA LECTURE (Page 7, fin) PAR LE PRÉSIDENT: 925 Merci pour votre présentation. PAR Mme MAJORIE LAPIERRE: 930 Des questions? PAR LE PRÉSIDENT: Ça va. Alors nous vous remercions. 935 MARIANNE PAPILLON 940 PAR LE PRÉSIDENT: On avait prévu faire une pause, mais je crois que je vais plutôt inviter madame Marianne Papillon à s'avancer et après sa présentation, nous allons faire la pause. 945 Bonsoir madame.

PAR Mme MARIANNE PAPILLON:

950

Bonsoir. Je tiens à spécifier tout de suite en partant que c'est un mémoire personnel, donc ça n'engage aucun groupe, aucune organisme, aucune profession, et que mon mémoire est ponctué d'œuvres que j'ai faites ces dernières années.

955

Je poursuis une démarche artistique sur le thème des hydrocarbures et principalement sur notre dépendance aux hydrocarbures. C'est un sujet qui me préoccupe beaucoup.

Donc les œuvres agrémentent un petit peu le mémoire, mais c'est aussi une opinion qui est exprimée par le contenu de ces œuvres-là.

960

Donc dans mon mémoire ce soir, il y a une petite introduction, et dans mes préoccupations principales, je vais vous parler de la première roue de l'engrenage et de l'aspect de dire, bon bien, produire plus de gaz pour en émettre moins, c'est comme ça que ça nous est présenté un peu, la filière du gaz, donc je vais discuter de ça.

965

Je vais aborder rapidement l'acceptabilité sociale, l'effet "boomtown" en milieu insulaire, un petit mot sur physique quantique et audience publique. Si j'ai le temps, je parlerai des recommandations que, de toute façon, vous avez à la fin du mémoire et je conclurai.

970

S'il vous plaît, avisez-moi comme cinq (5) minutes avant la fin pour que j'aie une notion du temps!

37

Comme introduction, en fait, je suis une insulaire, j'ai un mode de vie énergivore et ça, ça m'amène à me questionner beaucoup. Je suis à la recherche de solutions pour diminuer mon empreinte écologique, moi individuellement, mais aussi notre collectivité.

975

Donc c'est vraiment ce focus-là que j'ai à travers mon mémoire.

980

Depuis plusieurs années, aux Îles-de-la-Madeleine, on est exposé à plein de séances d'information, de consultations, de comités, de tables de concertation, etc., la liste est très longue et à l'extérieur des Îles-de-la-Madeleine aussi, ne serait-ce que les gaz de schiste ou etc.

Et pourtant, malgré toutes ces démarches-là, les questions de fond demeurent, donc les questions qui ne sont pas répondues et dont on ne sait pas non plus si elles ont été entendues. Alors je vous les adresse.

985

Avons-nous réellement besoin de développer la ressource pétrolière et gazière? Donc pour moi, c'est une question de fond qui doit être traitée.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 6^e ligne, "Les bénéfices...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... au choc pétrolier?")

Donc c'est avec cet esprit-là que je dépose mon opinion.

Alors pour moi, la protection de la nappe phréatique va de pair avec la lutte aux changements climatiques, puis avec la réduction de notre consommation des énergies fossiles, parce que les hydrocarbures, bon, pourraient être une source de contaminants, mais aussi parce que, bon, par l'élévation du niveau de la mer, par l'assèchement, par l'érosion, bien, il y a atteinte à la nappe phréatique.

Donc pour moi, ça c'est un tout, puis on doit aussi, la filière gazière, donc l'intégrer dans ce paysage-là des questions de fond qui doivent contextualiser le tout.

Alors je vous parle de ma première préoccupation majeure qui est la première dent de l'engrenage! Tantôt, je lisais "La boîte de Pandore", c'est un petit peu la même logique.

En fait, vous avez adressé une question capitale en audience qui était: Est-ce qu'une entreprise qui découvre un gisement doit obligatoirement l'exploiter? Et le ministère des Ressources naturelles vous a répondu, et moi, ce que j'en comprends de leur réponse, c'est oui.

Donc ce que j'en comprends, c'est que dans la mesure où ils font un forage exploratoire, ils trouvent quelque chose, et le gouvernement leur demande de faire une évaluation de la rentabilité et que là, eux disent oui, effectivement, c'est rentable, alors à partir de ce moment-là, ils sont obligés de passer en mode exploitation, de demander un permis d'exploitation.

Et s'ils veulent le conserver, ils sont obligés d'exploiter aussi. Donc c'est bien sûr qu'à tout moment, l'entreprise pourrait décider qu'elle arrête, puis ça finit là, mais on comprend qu'il y aurait des désavantages financiers pour eux à faire ça.

Donc dans mon esprit à moi, dans la logique actuelle et capitaliste et avec le cadre politique qu'on entend qui est toujours un préjugé favorable au développement des hydrocarbures, eh bien, la réponse, c'est oui.

Alors, étant donné que la réponse est oui, je suis très inquiète qu'on puisse tout simplement avoir le droit de demander un permis de forage pour explorer et effectivement, s'ils trouvent quelque chose, la Commission géologique du Canada nous l'a confirmé en audience!

1005

1000

990

995

1010

1015

1020

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, avant-dernier paragraphe, 2^e ligne, "... un nouveau forage...")

FIN DE LA LECTURE (Page 7, avant-dernier paragraphe, 3^e ligne, "... de l'exploration.")

Donc évidemment, je pense à tous les bassins Madeleine.

Ensuite, dans la même logique, si on pense donc qu'un forage gazier terrestre pourrait stimuler l'exploration offshore de pétrole aussi, on constate qu'au niveau fédéral, il y a des inquiétudes. Le Commissaire au développement durable Scott Vaughan disait dernièrement que:

"Les deux (2) offices des hydrocarbures extracôtiers de l'Atlantique et les entités fédérales ne sont pas adéquatement préparées pour intervenir au besoin en cas de déversement majeur de pétrole."

Puis plus récemment à Radio-Canada, il y avait un document interne fédéral qui est sorti qui dit que!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, 1er paragraphe, 1re ligne, "Les aptitudes...")

FIN DE LA LECTURE (Page 9, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, "... d'être remanié...")

Et ça, si je comprends bien, ça vient de Pêches et Océans eux-mêmes qui disent ça.

Alors la fameuse dent de l'engrenage, c'est qu'un simple forage exploratoire peut mener à l'exploitation oui, mais aussi tout le bassin, et s'il y a des déversements, bien, des conséquences majeures.

Ma deuxième grande préoccupation donc, produire plus de gaz pour en émettre moins? Non, j'achète pas. Plusieurs personnes ont posé la question, quelle serait la réduction d'émissions de gaz à effet de serre si notre centrale électrique au mazout était convertie au gaz ou encore, si nous avions un câble nous acheminant l'hydroélectricité?

Alors le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a produit un document pour vous répondre, le DB44, qui estime qu'il y aurait trente-six mille tonnes (36 000 t) de CO₂ par an de moins d'émis s'il y avait conversion, mais qu'en cas d'exploitation massive, tout ça pourrait se négativer, même s'inverser.

Alors cette analyse-là, je l'ai regardée en détail, puis je me suis demandé, bien d'accord, mais qu'en est-il du scénario du câble, le couplage éolien-diesel dont a fait mention Hydro-Québec,

1040

1030

1035

1045

1050

1055

1060

bon, l'électrification des transports, qu'est-ce que ça pourrait faire. Parce que si on convertit au gaz, donc on n'électrifie pas nécessairement nos transports autant.

1070

Même chose pour les biocarburants, ça ferait comme peut-être compétition. Et puis qu'en est-il aussi de l'empreinte de la centrale de mazout actuelle? On tenait pas compte de la production du mazout. Comme dans les calculs, ils tenaient compte de la production du gaz naturel, si on allait en exploitation, mais si j'ai bien compris, on tenait pas compte de qu'est-ce que ça implique de produire le pétrole que nous consommons.

1075

Alors selon mes calculs, considérant qu'Hydro-Québec m'a dit que le scénario du câble, ce serait à peu près nul en termes d'émissions, je considérais qu'il y avait à peu près cent quatre-vingt-onze mille cinq cents tonnes (191 500 t) de CO₂ par an qui seraient économisées avec le scénario du câble. Deux cent un mille sept cents (201 700 t) si on électrifiait vingt-cinq pour cent (25 %) de nos transports.

1080

Et puis effectivement, dans l'inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre, on notait que le transport routier était un des secteurs les plus importants au Québec. Ça fait que nous, on met beaucoup le focus sur la centrale, mais ailleurs au Québec, c'est pas ça qui est la préoccupation majeure, c'est les transports, puis je pense que nous aussi, on doit faire notre bout de chemin là-dessus.

1085

Donc ça, c'est le tableau que moi, j'ai refait, mais qui est fait à partir du DB44 du ministère de l'Environnement, et on pourrait y revenir aux questions si vous voulez, si vous avez des questions plus précises. Je le regarderai pas en détail maintenant.

1090

Ce qui est intéressant, c'est que j'ai intégré les autres scénarios, donc mazout avec couplage éolien et câble sous-marin, et j'ai aussi intégré le facteur d'émissions de CO_2 dû à la production. Je l'ai intégré à tous les niveaux, puis un facteur aussi pour l'électrification des transports.

1095

Ça fait qu'en faisant une analyse un petit peu plus complète – mais vous comprenez que je suis pas ingénieure, ça demande complètement à être vérifié, bon – on constate que mazout avec couplage éolien, comparé à maintenant ce qu'il y a, on sauverait quatorze mille tonnes (14 000 t) de CO₂ par an.

1100

Avec le gaz naturel comparé à ce qu'il y a maintenant, on sauverait soixante-quinze mille tonnes (75 000 t) de CO_2 par an, c'est très bien.

1105

Et dans le dernier cas, le câble sous-marin, là, on sauverait deux cent mille tonnes (200 000 t) de CO₂ par an.

Alors quand on remet ça en perspective, ça change un peu le profil.

Toujours dans le DB44, ici, c'était la figure originale, donc cette figure-là n'inclut pas le gain dû à la non-production de mazout implicite à la conversion. Il n'inclut pas non plus les autres scénarios. Puis ça, c'est le graphique modifié en fonction des données que moi, j'ai réévaluées, donc à valider aussi.

Donc ce qu'on voit, c'est que, disons, en noir, c'est le point zéro actuel. Le mauve foncé, c'est le gain qu'on va faire avec le couplage éolien-diesel. Le vert pâle, ce serait la réduction supplémentaire qu'on pourrait aller chercher si on convertissait la centrale et les transports au gaz naturel. Mais l'orange, c'est si on va vers l'exploitation massive. Donc ça s'annule.

Puis tout qu'est-ce qui est en bas, qui est comme grisâtre, là, c'est la conversion par un câble.

Alors quand on situe la conversion au gaz dans le contexte complet de l'ensemble des scénarios, ça change le portrait. On voit qu'il y a vraiment beaucoup de gain. Si ce qu'on veut, c'est réduire nos émissions de CO₂, bien, on a un peu notre réponse.

Un petit mot rapide...

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est ça, il vous reste cinq (5) minutes.

PAR Mme MARIANNE PAPILLON:

OK. Sur l'acceptabilité sociale. Donc je pense qu'il y en a d'autres qui s'en sont mieux chargés que moi.

Je vous ramène seulement au sondage de la municipalité, je pense que ça parle.

Aussi la notion de désinformation dont il a été question, par monsieur Savoie, où il parlait de propos du ministre, d'officiers municipaux, des émissions de Découverte, je trouve que c'est pas valable à mes yeux.

L'effet "boomtown" en milieu insulaire! Je me suis inspirée d'un mémoire déposé lors du BAPE sur le développement durable des gaz de schiste, mémoire de l'INSPQ, donc l'Institut national de santé publique du Québec qui parlait de l'effet "boomtown".

1145

1110

1115

1120

1125

1130

1135

Donc ce qu'ils disaient dans leur mémoire, c'est que!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 15, avant-dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "De façon générale...")

FIN DE LA LECTURE (Page 15, avant-dernier paragraphe, 4^e ligne, "... boomtown.")

Ensuite, l'effet "boomtown" semble plus ressenti lorsque la communauté présente l'une ou l'autre de ces caractéristiques, donc de petite taille, isolée, rurale, en fait la croissance démographique préalable. Moi, je reconnais mon milieu de vie.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 15, 4^e paragraphe, 6^e ligne, "Cette croissance...")

FIN DE LA LECTURE (Page 15, 4^e paragraphe, dernière ligne, "... de tous secteurs.")

Donc je pense que ce serait un élément important à considérer.

Je ne crois pas aux bénéfices économiques locaux du gaz, mais si jamais qu'on commençait à entrer dans l'engrenage et qu'il y avait une industrie lourde qui s'implantait, effectivement, bien, il faudrait considérer que le milieu ici est plus sensible à l'effet "boomtown", selon moi.

Physique quantique et audience publique! C'est juste pour dire que c'est le principe de l'incertitude en physique quantique. On peut pas connaître à la fois la position et la vitesse d'une particule, puis là, j'ai l'impression qu'on est un peu dans ce discours-là actuellement. On peut pas savoir exactement la quantité d'hydrocarbures qu'on a, puis qu'est-ce qui va arriver avec ça, tu sais, les risques ou le chemin que ça va prendre, tout ça.

Ça fait qu'on nous dit, bien, si on fore pas, on le saura pas, puis bon, j'ai comme l'impression qu'il faudrait qu'à un moment donné, qu'on soit capable d'examiner plusieurs scénarios, plusieurs hypothèses, les plus probables ou pas, mais qu'on puisse évaluer et ne pas se contenter de dire, ah non, on le sait pas de toute façon!

Il me reste combien de minutes? Donc je vais passer mes recommandations, vous les avez.

Donc en conclusion! La protection de la nappe phréatique, donc pour moi, va de pair avec la réduction de notre dépendance aux énergies fossiles et avec la lutte aux changements climatiques.

Entre autres, bon, pour le potentiel contamination, ils nous avaient confirmé que l'eau, exemple d'une marée noire, l'eau salée d'une marée noire pourrait contaminer sous la lentille, puis peut-être intégrer la nappe d'eau douce.

1165

1150

1155

1160

1170

1175

1180

Mais aussi, bon, parce que ça accélère l'érosion, l'élévation de la mer, et ça assèche la nappe phréatique.

1190

Pour moi, le développement de la filière gazière n'est pas le meilleur moyen pour réduire les émissions de CO₂ aux Îles-de-la-Madeleine, et je suis très inquiète de l'effet de première dent d'engrenage.

1195

Et je pense que mon milieu est sensible aussi à l'effet "boomtown".

1200

Je conclurais par la même conclusion qu'en 2011, où j'avais déposé un mémoire dans le cadre du BAPE sur le développement durable du gaz de schiste, et ma conclusion est exactement la même! C'est-à-dire, avant d'autoriser des projets gaziers ou pétroliers, nous avons besoin de savoir où nous allons!

Donc je pense qu'il faut réintégrer tout ça dans une stratégie énergétique globale, tout en l'adaptant localement à notre réalité.

1205

Mais pour moi donc, ce qui est essentiel ici, c'est la notion de réduction de dépendance aux hydrocarbures.

PAR LE PRÉSIDENT:

1210

Très bien, je vous remercie pour votre présentation.

J'aimerais revenir sur votre tableau sur les projections des émissions de gaz à effet de serre. Le tableau est intéressant. Vous avez fait, pour les comparaisons, mais par contre, j'aimerais apporter juste une petite précision!

1215

Le fameux document que vous mentionnez qui est le DB44 du ministère, alors donc, ce document-là, c'est le ministère qui l'a fait et qui a pris l'initiative donc de le faire et d'en faire le dépôt lors de différentes questions qui étaient posées.

1220

Donc c'est pas un tableau qui a été fait à la demande de la Commission. Il faut bien comprendre la nuance.

1225

Bien entendu, la Commission examinait les aspects de la nappe phréatique, mais je conviens avec vous effectivement que le ministère, en faisant une comparaison seulement gaz naturel-centrale, pouvait omettre à ce moment-là d'autres projets d'Hydro-Québec par exemple qui étaient le câble sous-marin dont on sait pas encore où ça s'en va exactement, parce qu'Hydro

nous a dit qu'ils commençaient simplement, mais effectivement, la comparaison n'était pas complète. J'en conviens avec vous.

Monsieur Locat, avez-vous une question?

1230

PAR LE COMMISSAIRE:

Oui, juste une petite question concernant les recommandations! Je sais bien que vous les avez pas lues, mais c'est pas grave, nous, on les a lues!

1235

Alors la deuxième, quand vous dites "Les activités de risque minimalement modérées sur la nappe phréatique ne devraient être réalisées ni à l'été ni à l'automne, puisque non seulement la demande en eau y est plus élevée, mais aussi la nappe phréatique y est aussi à son plus faible niveau".

1240

Juste préciser qu'est-ce que vous entendez par "minimalement modérées", comme genre d'activités?

1245

1250

PAR Mme MARIANNE PAPILLON:

sont risquées ou pas, mais évidemment, les forages, pour moi, ça rentre dans cette catégorie-là.

Je pense pas qu'on devrait autoriser des forages ou toute activité qu'on pense qui pourrait être dangereuse pour la nappe phréatique ou qui comporte un risque. Je pense pas qu'on devrait les autoriser en période où ce que la nappe phréatique est à son plus bas.

Bien, je vous laisse le loisir d'en juger. Je ne prétends pas que je connais les activités qui

C'est comme une précaution tout à fait logique pour moi, que parmi les choses qu'on peut faire, ça, c'est facile à faire.

1255

PAR LE COMMISSAIRE:

Merci.

1260

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors nous vous remercions.

1265	Alors nous allons maintenant faire une petite pause. Alors il est exactement vingt heures quarante-deux (20 h 42), nous allons faire une pause de quinze (15) minutes pour reprendre à, si mon calcul est bon, à vingt heures cinquante-sept (20 h 57).
1270	SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

PAR LE PRÉSIDENT:

1280

Nous allons inviter monsieur Joël Arseneau, maire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, à s'avancer.

Monsieur le maire, bienvenue, à vous la parole!

PAR M. JOËL ARSENEAU:

1285

Merci beaucoup. Je voulais d'entrée de jeu féliciter les gens qui se sont inscrits pour présenter un mémoire. Ce qu'on a entendu jusqu'à présent vous donne déjà une bonne idée de l'état d'esprit des Madelinots, en même temps qu'un petit retour historique sur certains éléments de notre patrimoine, disons. Des préoccupations aussi beaucoup plus présentes sur le dossier qui nous occupe.

1290

Pour ce qui est de la municipalité, je vous dirais qu'on demande votre indulgence, puisque ce mémoire-là a été rédigé dans des délais extrêmement courts, avec peu de ressources, au point où ce que je vous présente ce soir n'a pas été entériné par le conseil municipal; donc jusqu'à ce qu'il le soit, il sera présenté au conseil municipal dans deux (2) semaines, jusqu'à ce temps, il ne représente que mon opinion de maire, mais il a été rédigé avec certains membres du personnel administratif de la municipalité.

1295

C'est donc à titre de maire que je vous présente ce mémoire, un point de vue dans le cadre des audiences sur les effets liés à l'exploration et à l'exploitation des ressources naturelles sur la

nappe phréatique, notamment ceux liés à l'exploration et à l'exploitation gazière sur notre territoire.

1300

Il ne m'apparaît pas utile d'énumérer ici les rôles et responsabilités traditionnellement dévolus aux institutions municipales liés pour l'essentiel à la dispensation des services à la propriété, aux citoyens. Il me semble plutôt pertinent d'insister sur la mission plus large que reconnaissent les citoyens des Îles à l'institution municipale, c'est-à-dire d'agir comme garante d'un milieu de vie de qualité et garante également d'un cadre de vie socioéconomique dynamique.

1310

1305

C'est en ce sens que l'agglomération des Îles, vu notre contexte d'insularité et d'éloignement des instances gouvernementales et régionales, est appelée à jouer un rôle actif et particulier en assumant un leadership au sein de différentes tables ou comités de travail, comme la Commission consultative sur les transports qui touchent les liens avec le continent, la Commission consultative sur les enjeux énergétiques, la Table de concertation sur les hydrocarbures, le forum intersectoriel

sur les ressources du territoire et puis, plus récemment, la Table de concertation sur l'assurance emploi, et j'en passe.

1320

C'est sur cette double responsabilité portant à la fois sur le milieu et le cadre de vie que vont surtout reposer les points de vue et préoccupations dont nous souhaitons vous faire part. Vous comprendrez qu'à défaut d'un projet précis, sauf celui du forage potentiel d'un puits par la société Gastem, visant à déterminer la présence ou non de gaz naturel sur notre territoire, nous considérons comme très vaste le mandat qui vous a été confié couvrant l'ensemble des ressources naturelles.

1325

Nous ne croyons pas, considérant le délai qui vous est accordé, que ce mandat permettra de répondre adéquatement et de façon complète et précise à toutes les questions et préoccupations légitimes pouvant être soulevées à l'égard des possibles impacts qu'entraînerait l'exploitation de l'une ou de l'autre des ressources naturelles présentes sur notre territoire.

1330

C'est pourquoi nous nous limiterons à un bref survol de ces ressources et de leur rapport à l'eau potable, pour ensuite nous attarder davantage aux considérations liées au projet d'exploration gazière.

1335

Très rapidement, le gravier, le grès et le sable, quand il est question d'exploitation de ressources naturelles en regard des eaux souterraines, l'exploitation du gravier et du grès rouge se fait sur les noyaux rocheux et habituellement en amont des aires d'alimentation en eau potable. Il s'avère donc important de contrôler l'implantation de ces carrières dans ou à proximité des zones de recharge des puits municipaux.

1340

En effet, l'enlèvement de la couche végétale, combiné à l'excavation du terrain, crée un chemin préférentiel pour tout type de contaminant de surface qui pourrait se retrouver au sein d'une carrière. Il est donc nécessaire de maintenir une distance sécuritaire entre la localisation d'une carrière, la zone de recharge et l'emplacement d'un puits.

1345

L'exploitation du sable, parce qu'effectué en milieu d'une aire, se pratique à l'extérieur de la grande majorité des zones de prélèvement d'eau potable des Îles, lesquelles sont localisées sur les noyaux rocheux. Néanmoins, cette exploitation est susceptible d'entraîner des effets négatifs sur les quelques petits puits privés situés en zone d'une aire.

1350

La forêt! La forêt, elle recouvre aujourd'hui vingt-trois pour cent (23 %) du territoire, alors qu'elle s'étendait sur vingt-six pour cent (26 %) en 1967, et dix-sept pour cent (17 %) en 1982. Le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, précurseur de l'actuel ministère des Ressources naturelles, a instauré, en 88, un programme de reboisement repris par la suite par la

MRC et l'Agglomération des Îles, qui a permis de retrouver aujourd'hui une couverture forestière significative.

1355

Ce couvert forestier permet la rétention d'eau et la recharge de la nappe phréatique en réduisant le ruissellement et l'évaporation.

1360

Il est indéniable qu'une exploitation industrielle de la ressource forestière irait à l'encontre d'une protection de l'eau souterraine, et plus encore si elle se pratiquait dans les aires d'alimentation des puits municipaux ou privés.

Il est donc essentiel de poursuivre les efforts de reboisement aux Îles.

1365

Les mines! L'exploitation d'une mine souterraine ou à ciel ouvert peut avoir une incidence sur la qualité de l'eau souterraine environnante, un peu de la même façon que peut entraîner l'exploitation des carrières ou sablières. Il est donc important d'interdire l'implantation de mine dans les aires d'alimentation des puits, tant municipaux que privés.

1370

À part le sel exploité depuis 1982 par Mines Seleine, suite à des consultations publiques tenues par le Conseil consultatif de l'environnement, un peu l'ancêtre du BAPE, les seuls minéraux connus et virtuellement exploitables sont la silice, le manganèse et la potasse, des minéraux qui, pour le moment, ne semblent pas représenter un potentiel exploitable ou du moins, susciter un intérêt économique de la part des promoteurs.

1375

Pour en revenir au sel, vu les profondeurs auxquelles il est exploité, on n'a relevé jusqu'à ce jour aucun impact sur la nappe phréatique ou sur les puits individuels exploités sur le territoire de la municipalité de Grosse-Île.

1380

Toutefois, son épandage sur le réseau routier de l'archipel pourrait, à long terme, constituer une source potentielle de contamination de la nappe souterraine comme ça s'est produit, semble-t-il, à certains endroits à travers le pays. Ce risque devrait certes être éventuellement analysé plus en profondeur.

1385

Un mot rapide ici, question du vent, du soleil ou des vagues comme ressources naturelles, pour mentionner que l'exploitation potentielle de ces ressources renouvelables ne devrait causer aucun souci en regard des nappes d'eau souterraine.

1390

Le pétrole et le gaz maintenant! Bien qu'il y ait présomption de présence de pétrole en mer sur le site dit Old Harry, situé à la frontière commune de Terre-Neuve et du Québec, l'éventualité tant d'un projet d'exploration que d'une éventuelle exploitation suscite une très grande inquiétude de la part de notre population. On a mentionné tout à l'heure le sondage réalisé par la municipalité

l'été dernier, et ces inquiétudes sont, à notre avis, fondées, considérant les risques indéniables que ce projet entraîne à l'égard des ressources halieutiques dont dépend largement notre économie.

1395

Le présent mandat du Bureau d'audiences publiques ne couvre pas cette question, donc nous ne nous y attarderons pas.

1400

Quant au gaz naturel, il n'est question pour le moment que du forage d'un puits exploratoire. Nous présumons que ce forage conventionnel ne devrait pas entraîner d'impact d'une ampleur comparable à celle d'une éventuelle exploitation. Nous abordons toutefois cette phase exploratoire avec circonspection, compte tenu de la vulnérabilité de nos nappes d'eau douce et de leur caractère irremplaçable.

1405

Nous sommes également préoccupés du fait que selon notre compréhension, une découverte de gaz ou d'une ressource quelconque entraîne automatiquement le droit à l'exploitation. Cet état de fait suscite de grandes préoccupations dans le milieu, non seulement eu égard à l'eau potable, mais également en raison des conséquences qu'entraînerait le développement d'une activité d'exploitation industrielle sur l'environnement et sur le patrimoine naturel notamment.

1410

Ces préoccupations à l'égard de l'exploitation gazière et pétrolière, tant en milieu marin que terrestre, sont une constante dans la démarche de concertation menée par l'agglomération via la Table de concertation sur les hydrocarbures, depuis 2004. Cette table dont le nom et le mandat ont évolué au fil des ans regroupe l'ensemble des acteurs socioéconomiques du milieu. Elle vise à favoriser la circulation de l'information, permettre le réseautage, faciliter la cohésion et, le cas échéant, l'élaboration de positions consensuelles sur les enjeux et les défis de développement liés aux hydrocarbures.

1420

1415

Nous déposons un document en annexe pour vous expliquer le fonctionnement.

1425

L'eau souterraine! Étant au cœur du sujet du présent BAPE, l'idée d'exploiter l'eau souterraine comme une ressource naturelle commercialisable ou encore l'utilisation de celle-ci à grande échelle dans un procédé industriel quelconque engendre d'importantes préoccupations.

1430

Il est évident qu'une installation de ce genre qui exploiterait l'eau souterraine aux environs de puits privés ou publics réduirait leur capacité de production. Nous ne croyons donc pas souhaitable l'exploitation de l'eau à de telles fins.

Les eaux souterraines sont en effet la seule source d'approvisionnement en eau potable pour la population des Îles; vitales, elles sont aussi considérées comme vulnérables, au sens de la réglementation québécoise qui régit l'exploitation de l'eau.

Ce caractère est d'ailleurs bien illustré par la disposition particulière prévue au Règlement sur le captage des eaux souterraines, le chapitre Q-2, r. 6 qui établit que tout projet d'exploitation d'eau souterraine sur le territoire des Îles est subordonné à l'autorisation du ministre.

1440

permettent à la municipalité des Îles de disposer aujourd'hui d'un portrait clair de ses ressources actuelles en eau potable et des zones d'exploitation potentielles.

utilisation de cette ressource depuis l'implantation des réseaux d'aqueduc.

De nombreuses recherches en hydrogéologie ont été menées aux Îles au fil des ans et

De plus, la municipalité a pris de nombreuses initiatives visant la protection et la bonne

1445

Cela va de 1984 avec un premier inventaire de la consommation dans les usines de transformation de produits marins à l'installation de compteurs d'eau auprès des gros consommateurs vers la fin des années quatre-vingt, à l'implantation de douze (12) puits au milieu des années quatre-vingt-dix et puis, a suivi en 2001 l'adoption d'un Programme d'économie et de bonne gestion de l'eau, suivi en 2002 d'une recherche par la firme Madelin'Eau visant à établir un état de situation sur les eaux souterraines et à délimiter les aires d'alimentation de nos puits actuels, ainsi qu'à déterminer les zones propices au forage des puits futurs, toutes ces démarches visant à procurer à nos citoyens une eau de qualité tout en veillant à respecter les débits d'exploitation sécuritaire.

1450

On trouvera en annexe 2 un portrait plus détaillé de ces diverses interventions.

1455

Au-delà de ces mesures au fil des ans, c'est davantage au quotidien que s'exerce cette gestion prudente de la ressource eau. Un suivi journalier est exercé auprès de chacune des stations de pompage, un système de télémétrie permet de vérifier les débits pompés, les niveaux d'eau dans les puits et les réservoirs, le bon fonctionnement des appareils. Des comparaisons avec les années, les mois, les jours précédents permettent de déceler toute anomalie et réagir au besoin.

1460

Des échantillons d'eau sont prélevés chaque semaine et transmis à un laboratoire pour analyse. Les réseaux sont drainés périodiquement, le tout selon les bonnes pratiques recommandées.

1465

Par ailleurs, la réglementation de zonage prévoit des dispositions spécifiques quant aux usages à l'intérieur des aires d'alimentation des puits, tandis qu'un cadre réglementaire s'applique à l'utilisation de l'eau par les citoyens.

1470

Alors nos préoccupations! Je vais essayer d'y aller rapidement, je sais que le temps passe, eu égard à la question des hydrocarbures de façon plus précise!

Au plan de la protection de la nappe phréatique, compte tenu de ce qu'on vient d'illustrer quant à la fragilité et la gestion de l'eau potable, nul ne doit être étonné de la préoccupation que la municipalité a en regard d'un possible impact sur la ressource eau potable de toute activité humaine en surface ou de toute industrie ou exploitation de ressource naturelle, entre l'exploration ou l'exploitation gazière.

1480

La prise de conscience face à la fragilité de cette ressource vulnérable et irremplaçable qu'est l'eau souterraine aux Îles déborde le cadre de l'institution municipale et est partagée par l'ensemble de la collectivité.

1485

En ce sens, le conseil municipal partage entièrement les préoccupations qu'expriment les citoyens face à une possible contamination de la ressource eau par l'exploration ou par une éventuelle exploitation gazière, compte tenu de la fragilité de cette ressource; aucun compromis ne peut nous apparaître acceptable.

1490

La science et la technique devront donc, à cet égard, contribuer à nous offrir toutes les garanties nécessaires avant que tout feu vert ne soit donné à un ou des forages. Il nous apparaît parfaitement légitime d'exiger pour nous et pour les générations futures qu'on nous en convainque hors de tout doute.

1495

Au plan du développement socioéconomique, d'abord l'économie de l'archipel repose, vous le savez, sur la pêche et le tourisme, deux (2) industries particulièrement fragiles et étroitement dépendantes de la qualité de notre environnement terrestre et marin.

1500

Bien qu'a priori, le forage d'un puits exploratoire ne puisse vraisemblablement représenter une menace réelle à l'endroit de ces deux (2) industries moteurs de notre économie, une éventuelle exploitation gazière ne doit absolument pas se faire au détriment de celles-ci. C'est là un risque que nous refuserons de courir. Là aussi, nous demandons que l'on nous convainque de l'absence d'un tel risque.

1505

Par ailleurs, à cette étape-ci, à défaut d'un projet concret dont nous ne connaissons ni les tenants et aboutissants, ni l'ampleur, ni les impacts, nous sommes en droit de nous poser deux (2) questions!

Pouvons-nous aujourd'hui fermer la porte à un projet d'exploration en lequel certains voient l'ouverture d'une nouvelle voie de diversification d'une économie?

1510

D'autre part, et question plus importante encore, dans quelle mesure cette ressource pour le moment hypothétique qu'est le gaz peut-elle vraiment contribuer à enrichir concrètement notre communauté, à la fois par ses retombées collectives et par les emplois qu'elle pourrait créer pour nos travailleurs?

1515

Au plan énergétique, les projets d'exploration de gaz naturel sur terre et de pétrole en mer ont ramené à l'avant-scène notre situation de totale dépendance à l'égard des énergies fossiles, comme réponse à l'ensemble de nos besoins en électricité, en chauffage, en transport terrestre et maritime, de même que pour la capture et la transformation des ressources halieutiques.

1520

Cette situation de dépendance, l'opposition manifestée en 2005 par les citoyens de l'île d'Entrée à l'égard d'un projet éolien de trois cent cinquante kilowatts (350 kW) envisagé par Hydro-Québec, ainsi que les débats entourant les projets de forage, tant gaziers que pétroliers, ont motivé le conseil d'Agglomération à prendre une part active dans le dossier énergétique.

1525

Ainsi, en 2007, le conseil a mandaté une commission afin de mener une consultation publique sur le développement de l'énergie éolienne aux Îles. Celle-ci a été tenue en mars, et le rapport final, déposé en juin 2007. Les trois (3) commissaires y recommandaient alors à l'Agglomération de se porter maître d'œuvre du développement éolien en s'associant à Hydro-Québec dans la mise en place d'un projet expérimental de couplage éolien-diesel et, à moyen terme, de se doter d'une stratégie énergétique.

1530

Le rapport faisait également état des critères d'acceptabilité sociale à prendre en compte quant à un projet de développement éolien. Vous aurez copie de ce rapport en annexe.

1535

C'est donc dans la foulée de ce rapport qu'un an plus tard, un comité consultatif sur l'éolien a été créé et œuvre depuis en partenariat avec Hydro-Québec à la définition d'un éventuel projet de couplage éolien-diesel, à cette différence près que son mandat a été élargi à l'élaboration d'une stratégie énergétique et que son nom a été modifié pour la Commission consultative sur les enjeux énergétiques.

1540

Une première étape de la réalisation de ce mandat sera franchie sous peu avec le développement ou plutôt le dépôt d'un inventaire de notre consommation énergétique.

1545

De façon préliminaire, nous déposons aujourd'hui, en annexe du présent mémoire, des tableaux tirés de ce rapport, comparant notre consommation totale d'énergie primaire par habitant avec la moyenne québécoise, de même que les tonnes de CO₂ par habitant produit selon différents scénarios énergétiques à l'horizon 2020.

1550

On y voit, vous aurez les tableaux, mais je vous les décris rapidement, on y voit que la consommation totale d'énergie primaire per capita des Madelinots se compare à la moyenne

québécoise, à cette différence près que notre consommation repose entièrement sur des énergies fossiles alors qu'au Québec, elle représente environ cinquante-cinq pour cent (55 %) du total.

1555

Par ailleurs, on y constate que traduit en tonnes de CO₂ par habitant, la moyenne québécoise se situe à environ onze tonnes (11 t), tandis que celle des Îles avoisine les vingt tonnes (20 t) par habitant.

1560

En ce qui a trait au scénario considéré, un raccordement au réseau hydroélectrique québécois permettrait au Madelinot moyen de consommer moins d'hydrocarbures que le Québécois moyen.

De plus, ce scénario aurait pour effet de réduire nos émissions per capita de plus de cinquante pour cent (50 %), des émissions de gaz à effet de serre de cinquante pour cent (50 %), amenant ainsi, à l'horizon 2020, les Madelinots en deçà de la moyenne québécoise.

1565

Les scénarios transitoires de cogénération à partir de la biomasse par exemple, de même que celui d'une conversion de la centrale thermique au gaz naturel, sont en cours d'élaboration. Nous vous transmettrons au lendemain du 2 juillet, le jour de son dépôt au conseil d'Agglomération, copie de ce rapport.

1570

Alors on comprend aisément, à la lumière de ces informations, que nous devons nous interroger, à la fois comme société et comme individu, sur notre dépendance à l'égard des énergies fossiles, de même que sur les émissions de gaz à effet de serre dont nous sommes ainsi les générateurs. Tôt ou tard, notre collectivité sera amenée à faire ou à endosser des choix quant à son approvisionnement énergétique: maintien de la centrale thermique, cogénération, remplacement par un câble sous-marin, utilisation d'une énergie alternative moins génératrice de gaz à effet de serre ou recours à des énergies vertes!

1575

Conclusion! À cette étape-ci, à celle de l'exploration, l'exploration évidemment gazière, le dilemme qui nous est posé comme société est le suivant! Doit-on aller voir, peut-on se permettre de ne pas aller voir? Et quels sont les risques réels de cette exploration?

1580

Bref, qu'implique le fait d'aller voir ou celui de refuser d'aller voir? Dilemme d'autant plus déchirant que la logique actuelle soutenant l'encadrement de l'exploitation des ressources naturelles dont les hydrocarbures laissent peu de place à une participation des collectivités aux décisions qui affectent par la suite leur environnement naturel, leur cadre de vie, leur devenir socioéconomique.

1585

C'est en ce sens qu'il nous apparaît nécessaire de dissocier de façon étanche la phase exploratoire et ses impacts de la phase subséquente d'exploitation. L'exercice actuel serait futile si

la découverte de gaz entraînait automatiquement et sans réelles consultations, ni débat de société, une phase d'exploitation de la ressource.

1595

La présence sur notre territoire de cette source d'énergie, si elle s'avérait, soulèvera donc la question de la pertinence de son exploitation et des conditions préalables à celle-ci dont les effets sur l'environnement, l'acceptabilité sociale, le rythme d'exploitation qui tiennent compte des besoins des générations futures, le versement de redevances locales et leur utilisation à des fins collectives pour favoriser une transition vers des énergies vertes.

1600

Bref, nous en appellerons à une révision du modèle actuel d'exploitation en tenant compte des particularités d'un milieu comme le nôtre, tout en y associant la collectivité.

1605

À cette étape, le conseil municipal ne peut donc que souhaiter que les travaux du BAPE contribuent à apporter ou mettre en lumière les risques que comportent les activités d'exploration gazière sur notre territoire.

160

De plus, nous espérons que ce mandat permette d'identifier clairement les gains réels, sociaux, économiques et environnementaux que pourrait entraîner l'exploitation éventuelle de cette ressource.

1610

Pour terminer, permettez-nous quelques recommandations dont pourrait s'inspirer le Bureau d'audiences quant au cadre devant s'appliquer à l'exploitation des ressources naturelles sur notre territoire, compte tenu des impacts potentiels sur la ressource eau de notre territoire.

1615

La municipalité demande donc au BAPE de dissocier ou de recommander la dissociation totale de l'activité de forage exploratoire de celle de l'exploitation de la ressource gazière.

1620

Deuxième recommandation! De prendre en compte des conclusions apparaissant au rapport de la Commission de consultation sur l'énergie éolienne aux Îles-de-la-Madeleine, eu égard au modèle de développement endogène proposé.

1625

Troisième recommandation! De subordonner l'exploration gazière aux Îles-de-la-Madeleine aux résultats de la démarche d'élaboration de la stratégie énergétique actuellement en cours entreprise par l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine.

1020

La municipalité demande également au BAPE de s'assurer de protéger davantage toute aire d'alimentation d'un puits municipal situé aux Îles-de-la-Madeleine, tout en y ajoutant une zone tampon au pourtour de chacune de ces aires d'une largeur qu'elle déterminera à l'aide des spécialistes et d'y interdire toute activité d'exploration ou d'exploitation d'hydrocarbures.

Également, de s'assurer d'interdire toute exploration et exploitation d'hydrocarbures dans les zones à fort potentiel d'alimentation en eau potable présentement sous-exploitées. Et là, il y a une description des zones 2-3-4-5 de l'île de Cap-aux-Meules; on explique un peu les zones visées par l'interdiction qu'on propose.

1635

Enfin, de s'assurer d'interdire toute exploration et exploitation d'hydrocarbures sur les noyaux rocheux ou caractéristiques vulnérables aux Îles-de-la-Madeleine, à savoir l'île de la Grande-Entrée, la Grosse-Île, île d'Entrée, la Pointe-aux-Loups et l'île Brion.

1640

Et enfin, de s'assurer de ne pas permettre l'exploitation du gaz par fracturation ou stimulation hydraulique, de même que les forages horizontaux sur l'ensemble du territoire des Îles-de-la-Madeleine.

Le tout vous étant soumis respectueusement.

1645

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Arseneau. Alors nous allons prendre connaissance de votre mémoire.

1650

Si j'ai bien compris, vous allez nous en faire le dépôt immédiat, sous réserve qu'il n'est pas approuvé, c'est ça qu'on doit comprendre?

PAR M. JOËL ARSENEAU:

1655

Absolument.

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien. Monsieur Locat?

1660

PAR LE COMMISSAIRE:

Bien, j'ai peut-être quelques questions malgré tout!

1665

Premièrement, concernant la question des sels de déglaçage, est-ce qu'il y a une interaction entre le MTQ et la municipalité concernant la localisation, le changement de pratique de l'épandage des sels dans les zones où vous avez des puits d'alimentation?

PAR M. JOËL ARSENEAU:

1670

1675

1680

Actuellement, à ce que je sache, on collabore avec le MTQ, mais de façon pointue sur ce dossier-là, je n'ai pas cette information, à savoir si effectivement, mais j'en doute. Je ne crois pas qu'il y ait de pratique particulière à l'heure actuelle.

PAR LE COMMISSAIRE:

Concernant la question de la vulnérabilité de la nappe, vous indiquez que vous avez donc une cartographie de la ressource en eau, que vous avez identifié les zones d'exploitation, mais quand on a regardé les cartes qui étaient disponibles, qui ont été présentées avec ce qu'on appelle les cartographies drastiques, c'est-à-dire qui définissent les zones de vulnérabilité, il semblait que c'était limité strictement aux zones d'aires d'alimentation, que c'était pas fait pour l'ensemble de l'aquifère ou de la nappe phréatique.

Est-ce que vous, vous avez d'autres informations?

1685

PAR M. JOËL ARSENEAU:

Non, ce sont les informations dont on dispose.

1690

Ce qu'on dit ici, c'est que si les aires d'exploitation ou les aires d'alimentation sont identifiées, ce qu'on recommande, c'est de créer une zone tampon pour essentiellement élargir le rayon de protection de ces aires.

PAR LE COMMISSAIRE:

1695

OK, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1700

Tout à l'heure, vous avez mentionné donc dans une annexe, vous nous avez présenté différents tableaux en marge de l'étude qui a été commandée sur le portrait énergétique des Îles, à l'intérieur du portrait, quelle sorte d'information on peut avoir à ce moment-là?

1705

Parce que j'imagine, en première partie, on nous avait parlé d'une possibilité de voir l'étude vers la fin juin ou au mois de juillet, est-ce que le temps, la révision est toujours bonne?

PAR M. JOËL ARSENEAU:

1710

Oui, bien, c'est ce que je mentionnais tout à l'heure. Les conclusions sont préliminaires, mais il ne s'agit que d'un portrait de la consommation d'énergie, mais un portrait complet de la situation. Donc on peut identifier évidemment les sources d'approvisionnement, elles sont peu nombreuses, puisqu'on est en circuit fermé aux Îles-de-la-Madeleine, et par la suite, le cheminement des différentes catégories d'hydrocarbures, mazout léger, fuel, bon, diesel, essence pour les automobiles et évidemment le "bunker" destiné à Hydro-Québec.

1715

Donc on peut voir le portrait de la consommation énergétique pour l'ensemble de l'archipel.

Et sur cette base-là, on peut faire un certain nombre de calculs sur la consommation énergétique par habitant ou per capita et sur les gaz à effet de serre produits.

1720

On a aussi demandé à nos consultants d'établir des scénarios, des projections si on modifiait la façon de s'approvisionner en électricité et de se chauffer. Il y a un scénario qui a déjà été, qui est déjà disponible sur la mise en place d'un câble sous-marin, avec le continent, et les effets que ça aurait sur notre consommation et sur la production des gaz à effet de serre.

1725

Et également deux (2) autres scénarios qui sont actuellement en production puis que les consultants n'ont pas été en mesure de produire pour ce soir, malgré la demande insistante de notre part, c'est celui d'une transition, d'une espèce de période transitoire de cogénération pendant une période de dix-quinze (10-15) ou vingt (20) ans d'électricité avec des chaufferies à biomasse.

1730

C'est d'ailleurs une hypothèse ou une piste qui est proposée dans la stratégie gouvernementale d'intervention pour le développement de la Gaspésie et des Îles, et c'est une proposition de la partie gaspésienne qui souhaiterait pouvoir utiliser ses résidus de bois dans un marché un peu captif qui est celui des Îles-de-la-Madeleine, et il y a un scénario qui est actuellement en développement pour savoir quels seraient les gains pour l'archipel à cet égard.

1735

Et le troisième scénario, c'est celui d'une conversion possible des installations thermiques en alimentation au gaz naturel. Et on pourra avoir donc, à partir de ce portrait-là, nous aurons un travail en tant que collectivité à faire pour se donner une stratégie qui est à la fois globale, mais aussi qui touche les comportements individuels, eu égard à la consommation d'hydrocarbures pour le transport, pour le chauffage et ainsi de suite.

1740

PAR LE PRÉSIDENT:

1745

À l'intérieur de l'étude, à ce moment-là, éventuellement ça pourrait considérer différents scénarios, mais à ce moment-là, c'est toujours un peu la complexité d'évaluer des scénarios, parce

que les scénarios vont être factuels, vont se limiter à la production d'énergie et non à la filière de production au complet.

1750

Par exemple, on sait que la méthanisation, il demeure beaucoup de résidus lorsqu'on méthanise même des vidanges. Si on méthanise des matières ligneuses, c'est encore plus difficile. Donc la proportion de matières, on pourrait dire de compost anaérobie qui subsiste, peut être très importante.

1755

À votre connaissance, est-ce que ces scénarios-là évaluent les avantages et inconvénients de chacune des filières?

PAR M. JOËL ARSENEAU:

1760

J'ignore jusqu'à quel point, ils sont actuellement en cours de préparation, j'espère qu'ils vont couvrir l'ensemble des facteurs que vous mentionnez, mais je ne peux pas le garantir présentement.

1765

On va faire reposer ce scénario-là sur des études, notamment des études préalables qui ont été réalisées en Gaspésie, sur la base de missions qui ont été effectuées en Europe, en Suède, en Scandinavie, en différents pays de la Scandinavie. Donc cette information-là est diverse.

Sous quelle forme elle va nous être présentée, je ne peux pas le préciser aujourd'hui malheureusement.

1770

PAR LE PRÉSIDENT:

1775

Parce que définitivement, chacune des filières va avoir des avantages et des inconvénients, si c'est limité, par exemple, seulement aux émissions de gaz à effet de serre, donc c'est un comparatif sur les émissions, mais on n'en sait rien concernant les autres inconvénients que ça peut avoir.

PAR M. JOËL ARSENEAU:

1780

Absolument.

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais si c'est possible d'en prendre connaissance, pour nous, ça va être intéressant.

Bien entendu, nous, notre mandat porte avant tout sur la vulnérabilité de la nappe phréatique plutôt que sur les émissions de gaz à effet de serre, alors c'est pour ça que je posais la question.

PAR M. JOËL ARSENEAU:

1790

D'accord. Mais c'est peut-être aussi, si vous permettez, la raison pour laquelle l'une de nos recommandations est à l'effet de s'assurer qu'avant de prendre des décisions, d'aller de l'avant avec l'exploration, éventuellement l'exploitation de la filière gazière, que les gens de la collectivité madelinienne aient fait leurs devoirs sur l'élaboration d'une politique ou d'une stratégie énergétique. Ce qui pour nous est un préalable, si on veut aller de l'avant de façon intelligente et concertée.

1795

PAR LE COMMISSAIRE:

1800

Je veux revenir sur votre recommandation de dissocier exploration et exploitation.

1000

Dans les présentations qu'on a eues donc en première audience, ça avait été souligné que dans le cas du pétrole et du gaz, contrairement au domaine minier, souvent un forage d'exploration, s'il retrouve du gaz, il devient un forage d'exploitation.

1805

Alors comment est-ce que vous pensez qu'on pourrait donc dissocier les deux (2) dans soit l'évaluation environnementale ou ces choses-là, étant donné qu'ils sont un peu comme parents, vous me comprenez?

1810

PAR M. JOËL ARSENEAU:

Bien en fait, je ne sais pas si le BAPE a le pouvoir de recommandation qui puisse aller jusqu'à proposer des amendements au cadre législatif.

1815

Mais nous, de toute façon, on va revendiquer de la part du gouvernement du Québec qui s'apprête, nous dit-on, à déposer une nouvelle loi sur les hydrocarbures, à scinder les deux (2) étapes.

1820

Et ça a été évoqué par certains des intervenants avant moi, que les deux (2) étapes devraient être dissociées, de façon à ce qu'on puisse débattre des deux (2) choses de façon différente, parce qu'il s'agit de deux (2) choses, à notre point de vue, complètement différentes, eu égard à leurs impacts dans le milieu.

Comment vous pourriez le faire, je peux pas répondre à votre question, mais pour nous, si le BAPE a un sens – en fait, c'est-à-dire si les deux (2) étapes sont interreliées, à ce moment-là, le BAPE doit porter non seulement sur l'exploration mais sur l'exploitation également; sinon, on met

évidemment le bras dans l'engrenage et on n'a plus le pouvoir de se prononcer sur la suite des choses, et c'est ce qu'on déplore depuis au moins cinq (5) ans, au sein de la Table des hydrocarbures.

1830

Quant à savoir le moyen, la mécanique, j'imagine que c'est par amendement législatif qu'on peut le faire si ce que vous dites est vrai, et c'est ce qu'on croit et s'avère. C'est que creuser un premier forage nous expose à de l'exploitation sans qu'on puisse se prononcer sur la façon de faire ou sur le transfert des permis et ainsi de suite.

1835

Alors notre recommandation est peut-être simpliste, mais elle est claire, dissocier les deux (2). Et au gouvernement, au législateur de trouver le moyen le plus efficace de le faire.

PAR LE PRÉSIDENT:

1840

Effectivement, il peut y avoir différentes pistes qui sont envisageables. Tout à l'heure, c'était madame Lapierre, si je me souviens bien, qui a mentionné la question que nous avions posée au ministère des Ressources naturelles, la façon que la loi est écrite, on a demandé quand même une explication qui a été déposée par le ministère des Ressources naturelles.

1845

Ce que j'en comprends personnellement, donc après un forage exploratoire, l'explorateur est tenu normalement, bon, de déposer un plan d'exploitation, si la ressource s'avère économiquement exploitable.

1850

Le ministère peut l'exiger, le plan.

1855

Ce qui m'apparaît par contre, à ce stade-ci, puis c'est pas clair dans la loi, mais ce qui m'apparaît faisable, c'est qu'il y a des discussions entre un exploiteur éventuel, donc le propriétaire du droit d'exploitation, et le gouvernement, et le ministre. Donc ça veut dire qu'il peut y avoir toutes sortes de discussions.

1860

Bien entendu, la loi actuellement ne prévoit pas de mécanisme à l'intérieur de ça de consultation. Effectivement, ça peut être des choses que la Commission peut regarder en fonction du mandat et aussi en fonction de la particularité des Îles-de-la-Madeleine.

On comprend qu'ici, notre mandat est très circonscrit, c'est pas un mandat d'examen de, par exemple, des impacts de l'exploitation, de l'exploration gazière et pétrolière sur la nappe phréatique au Québec, c'est aux Îles.

Alors c'est sûr que dans le contexte des Îles, bon, la Commission peut effectivement se pencher sur différentes hypothèses de travail, faire des propositions au gouvernement. Ça, c'est bien certain.

On va examiner les suggestions qui sont faites par les participants et par vous-même.

1870

PAR M. JOËL ARSENEAU:

1875

D'accord. Mais simplement, je pense qu'il y a quand même beaucoup de gens qui, depuis qu'on parle de la question des hydrocarbures, et ça, je pense que c'est humain, sont curieux de savoir si ce dont on parle, c'est un potentiel réel, et je pense que si on avait la garantie qu'on puisse aller vérifier si on parle d'une ressource réelle et existante, avec la possibilité de ne pas l'exploiter ou de décider nous-mêmes de la façon dont on pourrait l'exploiter, que le débat serait tout autre.

PAR LE COMMISSAIRE:

1880

Ça m'amène à une dernière question. On pourrait développer sur celle de la distinction entre les forages, exploratoire ou exploitation, mais j'aimerais revenir au dernier point que vous avez mentionné, que vous avez aussi mentionné au début, à savoir, disons la crainte qu'il y a vis-àvis un développement, le "boomtown" qui a été mentionné tantôt, les différents effets, est-ce que la municipalité a pensé avec un scénario donné qu'est-ce qu'elle percevrait comme étant un rythme de développement qui permettrait de respecter les caractéristiques du milieu?

1885

PAR M. JOËL ARSENEAU:

1890

Bon, est que la municipalité a déjà un schéma d'aménagement et de développement du territoire! Sur le plan industriel, il n'y a pas d'espace.

PAR LE COMMISSAIRE:

1895

Bien en fait, ça peut être une façon d'y répondre aussi, mais l'idée ici, si par exemple, je sais pas, moi, si vous êtes intéressé à connaître si oui ou non il y a une ressource, c'est parce qu'éventuellement, vous pensez que peut-être il serait bon de la développer.

1900

Mais vous avez mis la condition que peut-être, il faudrait que ça respecte un peu la volonté des gens.

Donc ça implique peut-être à ce moment-là un certain scénario de développement, une certaine façon de faire. Je prends un peu l'analogie par exemple, il y a des Amérindiens du Nord

du Québec qui se sont plaints souvent que le développement hydroélectrique était fait trop rapidement, les populations n'ont pas eu le temps de s'adapter, donc c'est un peu dans ce sens-là que ma question est.

1910

Est-ce que vous avez réfléchi à qu'est-ce qui serait possible comme rythme de développement, et peut-être arriver à votre conclusion, là?

1910

PAR M. JOËL ARSENEAU:

1915

Bien en fait, c'est peut-être la raison pour laquelle on vous invite à prendre connaissance du rapport qui avait été déposé suite aux consultations sur le développement éolien ou les grandes lignes de ce développement-là, même si le développement pouvait poser problème en termes d'impacts sur le paysage, sur le patrimoine naturel; il y avait un certain nombre de conditions qui avaient été évoquées à répétition par les Madelinots.

1920

À savoir essentiellement qu'on était prêt à faire un certain nombre de compromis, dans le but d'améliorer notre indépendance énergétique, améliorer notre empreinte écologique, peut-être utiliser une certaine ressource. On parlait du gisement éolien, on pourrait parler d'un autre gisement, donc l'utiliser comme levier de développement économique si la chose est possible.

1925

Et qu'on puisse avoir une certaine maîtrise d'œuvre sur ce qui se ferait avec une telle ressource.

Donc je dirais que c'est les points essentiels qui étaient ressortis de la consultation sur l'éolien. On n'a pas fait de consultation similaire sur l'exploitation d'une ressource fossile, mais je présume que lorsqu'on va faire la démarche d'élaboration de la stratégie énergétique, que ces mêmes éléments-là vont ressortir.

1930

C'est sur quoi je peux me prononcer pour l'instant. Mais c'est strictement intuitif, ce que je vous raconte maintenant.

1935

PAR LE COMMISSAIRE:

Merci.

1940

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous vous remercions pour votre présentation.

	PAR M. JOËL ARSENEAU:
1945	Merci à vous.
1950	LÉONARD CHEVRIER
	PAR LE PRÉSIDENT:
1955	Nous allons maintenant inviter monsieur Léonard Chevrier à s'avancer.
	Bonsoir monsieur. À vous la parole.
	PAR M. LÉONARD CHEVRIER:
1960	Bonsoir, rebienvenue aux Îles!
	Je voudrais remercier toute votre équipe, l'équipe d'Énergie alternative pour tout le travail qui a été fait depuis cinq (5) ans.
1965	Je voudrais commencer par une petite pub qui a été faite par Énergie alternative, je pense, il y a un an et demi-deux ans $(1 \frac{1}{2}-2)$, pour vous mettre un peu dans le contexte.
	PAR LE COMMISSAIRE:
1970	Une petite pub, vous avez dit?
	PAR M. LÉONARD CHEVRIER:
1975	Oui une petite pub qu'on a fait passer, qui nous a aidés aussi à faire signer la pétition, comme le refus d'accès à la propriété à Gastem.
	PRÉSENTATION VIDÉO
1980	Bon ça, je sais pas si c'est, en tout cas, je pense qu'il y a pas mal de citoyens à la municipalité qui sont en arrière de ça. C'est peut-être pas nos représentants officieux, là.
	LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1 ^{er} paragraphe, 1 ^{re} ligne, "En tant que résident")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1er paragraphe, dernière ligne, "... Raymond Savoie.") 1985 lci, je prends toutes les charges. J'accepte qu'est-ce que je sors là, je parle pas pour personne, je parle pour moi. LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Premièrement...") FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2^e paragraphe, 2^e ligne, "... de la centrale.") 1990 Ce qu'il nous a toujours promis depuis le début. LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Deuxièmement...") 1995 FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1er paragraphe, 1re ligne, "... autobus scolaire.") C'est dans ses pubs depuis le début, monsieur Savoie, pour notre flotte d'autobus scolaire. 2000 Le 14 juin, c'est récent, c'est vendredi passé! LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Le 14 juin...") FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... modifié propane.") 2005 C'est tout ce qui roule au Québec, là. Puis c'est des démos. LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Sixièmement...") FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, 9^e ligne, "... c'est tout ce qui reste.") 2010 J'ai encore pris des photos dimanche dernier, avant-hier, puis c'est dépassé les dunes, c'est entre les dunes et la mer. Il y a trois (3) coffrages là, il y a du sable dedans, il y a un côté que les trois (3) coffrages se touchent, c'est rouillé, il y a pas de bouchon, il y a rien, on sait même pas c'est quoi qui était là, en tout cas. C'est qui qui est responsable! 2015 LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 9^e ligne, "L'air est salin.") FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, avant-dernière ligne, "... pas de redevances.") 2020 Pour répondre à monsieur le maire.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, avant-dernière ligne, "Mais une chose...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... il y a toujours.")

Prenez l'exemple du Irving Whale, c'est le gouvernement qui a payé. C'est la même chose aujourd'hui, vous étiez au premier BAPE, il y a un million (1 M\$) d'assurance pour autrui, ridicule.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Maintenant...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2^e paragraphe, 2^e ligne, "... de ses actionnaires.")

Le 27 juin 2011.

2035

2040

2045

2050

2055

2060

2025

2030

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 2^e paragraphe, 2^e ligne, "Ici, ce sont...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2^e paragraphe, 3^e ligne, "... Raymond Savoie.")

Je peux vous les lire, si vous croyez que c'est pas bon, je peux faire jouer seulement les passages courts, il y en a à peu près une minute et demie (1 ½), puis il y en a peut-être de quinze (15) secondes. Est-ce que vous êtes d'accord? Je prends la responsabilité. Ça a été déposé à l'arrière à madame LeBlanc, l'intégrale de l'enregistrement. Ça vient de sur Internet, ça a couru un peu partout il y a un an et demi (1 ½).

Est-ce que vous êtes d'accord? OK.

ÉCOUTE D'EXTRAITS D'UN ENREGISTREMENT AUDIO

Ça, des choses de même, il y en a tout le long. C'est vraiment intéressant, vous prendrez le temps de l'écouter.

Je peux vous dire une chose, il y a beaucoup de monde aux Îles qui sont au courant de cet enregistrement-là, tout le monde est pris par la peur, personne veut le sortir à cause de peur de poursuites, tout le monde a des enfants, des propriétés, des maisons, moi, j'ai rien, ça fait que ça me dérange pas, puis j'en ai jusqu'ici!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "En terminant...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, 9^e ligne, "... des Madelinots.")

Vous avez la preuve, là. C'est pas rien que son petit puits qu'il nous ajoute en premier.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2^e paragraphe, 10^e ligne, "La Commission...") 2065 FIN DE LA LECTURE (Page 6, fin) Il me reste combien de temps, s'il vous plaît? PAR LE PRÉSIDENT: 2070 Il vous reste deux (2) minutes. PAR M. LÉONARD CHEVRIER: 2075 Parce que j'aurais montré le petit film de six (6) minutes que Gastem avait fait pour sa fausse publicité au début, là, sa fausse promotion. Sinon, je vais remettre le même que j'ai mis au début. PAR LE PRÉSIDENT: 2080 Ça, ça dure combien de temps? PAR M. LÉONARD CHEVRIER: 2085 Six (6) minutes à peu près, je pense. PAR LE PRÉSIDENT: 2090 Il faudrait à ce moment-là, on clorait la présentation avec cette présentation-là. PAR M. LÉONARD CHEVRIER: Avec le six (6) minutes? 2095 PAR LE PRÉSIDENT: Oui, on finirait avec ça. PAR M. LÉONARD CHEVRIER: 2100 OK.

PAR LE PRÉSIDENT:

2105

Ça vous va? Parce qu'après vous, il va falloir que je discute avec monsieur Gauthier. Puis on a deux (2) présentations orales aussi non annoncées qui vont suivre votre présentation.

PRÉSENTATION D'UN VIDÉO

2110

Alors on va pouvoir mettre ça en perspective avec ce que vous avez dit précédemment, le vidéo. Je vais vous demander quelques secondes pour conclure.

PAR M. LÉONARD CHEVRIER:

2115

OK. C'est parce que là, si je calcule, il y a absolument personne qui a fait ça aux Îles, absolument personne. La centrale à Bécancour, vous êtes au courant au Québec qu'elle est fermée, la province paie, je pense, au-dessus de cent millions (100 M\$) par année pour la tenir fermée, parce que le gaz est trop bas. Vous devez savoir, vous devez être au courant de l'histoire de ce contrat-là avec Hydro-Québec, ça fait que je vois pas pourquoi les Îles-de-la-Madeleine auraient besoin de gaz naturel, je comprends pas du tout, là.

2120

Et dans toutes les assemblées que j'ai suivies depuis deux (2) ans, j'ai pas vu une personne prendre le micro puis aller parler du positif. Je n'ai jamais entendu de positif en nulle part.

2125

La municipalité qui a attendu jusqu'à ce soir avant de se prononcer, puis même là, ça a été fait à la dernière minute, puis il y a rien d'officiel.

2130

Je lance l'avis à soir à la municipalité, si vous manquez d'information, il y a du monde qui peuvent vous en fournir.

PAR LE PRÉSIDENT:

2135

Je vais vous demander de pas commenter les mémoires présentés précédemment, sinon on initie à ce moment-là un débat qui pourrait être sans fin.

Ça fait que je vous remercie de votre participation.

PAR M. LÉONARD CHEVRIER:

2140

Bonne fin de soirée.

RAYMOND GAUTHIER

2145 **PAR LE PRÉSIDENT**:

2150

2155

2160

2165

2170

2175

Alors je vais maintenant inviter monsieur Raymond Gauthier à s'avancer. Tel que je l'ai mentionné tout à l'heure, on a deux (2) personnes qui se sont inscrites pour faire des mémoires verbaux, donc des mémoires non annoncés, donc on permet habituellement aux gens de faire une présentation d'une dizaine de minutes.

Monsieur Gauthier, ce qu'on a vu, madame LeBlanc avait discuté avec vous pour essayer, au sujet de votre vidéo, vous comprenez, on peut pas se permettre de vous laisser une heure pour présenter le vidéo.

Donc on peut voir en vingt-vingt-cinq (20-25) minutes qu'est-ce qu'on peut faire. Ce qu'on peut dire, nous, on a le vidéo au complet, on va pouvoir le regarder quand on va revenir à Québec, mais par équité, je peux pas vous laisser une heure. Vous devez comprendre ça.

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

Je vous demande, compte tenu de ce que vous savez, parce qu'avant la séance, on a installé le produit pour pouvoir le diffuser, monsieur le Président, je vous demande respectueusement votre autorisation de le présenter intégralement.

Si vous tranchez en faveur de ça, on donne le go et je vais m'asseoir, puis on le regarde ensemble.

Dans le cas où vous disiez, on le fait pas, bien moi, je prends mon quinze (15) minutes, puis on discute, puis on argumente le pourquoi, pourquoi moi, je souhaite le présenter intégralement. Alors c'est l'un ou l'autre.

PAR LE PRÉSIDENT:

Je veux pas non plus en discuter.

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

Je me plierai à ce que vous déciderez.

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais je veux pas qu'on argumente là-dessus. C'est parce qu'on essaie d'être équitable avec les gens. On avait convenu, bon, on a une plage d'à peu près vingt (20) minutes par participant.

Madame LeBlanc avait discuté avec vous avant l'audience, en disant écoutez, on est flexible, si ça prend cinq (5) minutes de plus, on le laisse, mais vous comprenez qu'on peut pas vous laisser une heure, ça, c'est définitif. Surtout qu'on a deux (2) autres personnes qui veulent passer, donc je voudrais pas faire passer ces gens-là à onze heures et demie (11 h $\frac{1}{2}$) ce soir.

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

Alors on le passera pas! Je vous informe qu'il est déjà en ligne avec un cadenas dessus. Nous, à partir de minuit, on peut le déverrouiller, les gens iront le voir.

Je trouve ça désolant dans ce sens, puis là, bien, je commence à prendre mon quinze (15) minutes ou peut-être dix (10) minutes, peut-être que je prendrai pas quinze (15) minutes, pour vous informer que je viens de terminer une grossesse d'éléphant!

Vous savez, un éléphant, ça prend neuf (9) ans, une grossesse; c'est pas neuf (9) mois, c'est neuf (9) ans. Dans mon cas, la gestation a duré d'un BAPE à l'autre, depuis le BAPE de 2004 au BAPE actuel.

Pendant cette gestation-là, j'ai quotidiennement documenté le dossier. J'ai participé à des choses, à des actions, à des activités d'information, de sensibilisation, plein de choses.

Les deux (2) derniers mois, le travail a commencé. Ça fait deux (2) mois, avant même la première partie, j'avais déjà commencé à préparer ce que je souhaitais présenter, non seulement à vous, mais aussi à mes concitoyens.

Puis je viens pour ainsi dire d'accoucher, c'est une figure de style, de quelque chose, et vous me demandez – bon moi, j'ai envie de vous le présenter, le petit – vous me demandez de nous montrer une oreille, peut-être un bras ou un pied, je sais pas, mais pas en entier. Je vous demande peut-être de trancher...

PAR LE PRÉSIDENT:

La Commission va le regarder. Il faut comprendre que c'est très fréquent au Bureau d'audiences publiques que des gens font des mémoires substantiels – laissez-moi terminer – et on demande aux gens de faire des synthèses de leur mémoire.

2190

2185

2195

2200

2205

2210

2215

Donc beaucoup de gens auraient aimé, par exemple, faire la lecture complète d'un mémoire de cent (100) pages, ça aurait pris une heure; on demande aux gens de faire une synthèse du mémoire en quelques minutes à ce moment-là.

2225

Il faut le voir de la même façon, je crois, avec votre vidéo. C'est une question d'équité procédurale. Il y a des gens qui veulent passer après, après vous, je veux pas passer ces gens-là à onze heures et demie (11 h ½), de toute façon le temps s'écoule déjà...

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

2230

Je devais passer il y a plus d'une heure.

PAR LE PRÉSIDENT:

2235

Mais soyez assuré, regardez, on a le document, nous allons le regarder.

façon, le temps vient de passer, on a déjà dix (10) minutes d'écoulées.

Il faut comprendre que dans les audiences publiques, les mémoires sont présentés à l'attention des commissaires.

2240

Lorsque quelqu'un fait une synthèse d'un mémoire, bien, les commissaires ont le mémoire au complet. Il faut le voir comme ça.

2245

Il y en a d'autres mémoires, il y en a un ici qui est assez épais, bon, il y en a d'autres qui sont substantiels, donc les gens nous en font des synthèses. Il faut le voir comme ça, là.

Je comprends que vous êtes déçu, mais je peux pas vous laisser une heure. De toute

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

2250

J'ai compris et je l'accepte, votre jugement, c'est votre rôle, pour une question d'équité, puis j'ai jamais voulu prendre la place des autres.

2255

La première partie, vous vous souvenez sûrement qu'avec ma conjointe qui m'accompagnait, on a passé au moins dix (10) heures dans cette salle à écouter, de temps à autre à venir poser des questions, c'était le but de l'exercice, on a passé dix (10) heures à écouter des réponses, des fois des bonnes réponses. Moi, j'avoue que j'ai appris certaines choses, mais en général, j'ai pas appris grand-chose de nouveau.

Et bien souvent on nous disait qu'on pouvait pas répondre à nos questions. On a été là quand même, on s'est plié à l'exercice, parce que c'était important.

2265

Ça a duré, il y a eu trois (3) séances qui duraient de trois (3) à quatre (4) heures chaque fois, et on était là. Le moment venu où la deuxième étape où c'est de donner son opinion, de s'exprimer, il y a deux (2) soirs. Vous allez me dire, il y avait pas suffisamment de mémoires d'annoncés qu'on pouvait pas prendre trois (3) jours, bon.

2270

Mais c'est le temps où s'il y avait quarante-huit (48) mémoires ou quarante-deux (42) mémoires, si ma mémoire est bonne, comme il y en avait en 2004, ici aux Îles, oh, là, mais là, il y en a, je pense, dix-sept (17) ou quelque chose comme ça.

2210

PAR LE PRÉSIDENT:

2275

Par contre, j'aurais été, excusez-moi, j'aurais été beaucoup plus directif, parce que j'ai déjà fait des mémoires, il faut comprendre, qu'on ait une audience de quinze (15) mémoires ou de deux cents (200) mémoires, on a déjà vécu des deux cents (200) mémoires, la règle, on essaie d'être équitable.

2280

Donc l'idée, c'est de laisser quinze (15) à vingt (20) minutes aux gens, parce que c'est sûr que dans un contexte qui aurait huit-dix (8-10) mémoires, c'est sûr que quand la soirée est pas pleine, on laisse quelques minutes de plus, mais il n'est pas question de laisser une heure par mémoire à ce moment-là. Parce que ça voudrait dire qu'on serait inéquitable d'une audience publique à l'autre.

2285

Donc les règles établies depuis longtemps du BAPE, c'est quinze (15) à vingt (20) minutes par présentation, puis on peut laisser quelques minutes de plus. Mais vous comprenez, je peux pas vous laisser une heure.

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

2290

D'accord. Moi, l'effort que j'ai fait, j'ai voulu – la première partie, ça a été purement technique. Je pense que je me trompe pas quand je dis ça, c'était une audience technique où c'était des technicalités dont on discutait. Les gens donnaient pas des opinions, parce qu'on n'avait pas le droit de donner une opinion, mais on posait des questions sur des technicalités.

2295

Je me rappelle qu'on définissait la nappe phréatique, la représentation d'une nappe phréatique insulaire, dans un milieu insulaire, on avait appelé ça, en termes technocratique, la bulle d'eau potable ou quelque chose comme ça. Moi, je me suis dit, oui, c'est vrai, puis la nappe phréatique, ça m'importe beaucoup, là, puis c'est indispensable, et c'est irremplaçable dans notre

cas, là. Ça, il y a pas de doute là-dessus, et je me suis battu une partie de ma vie aux Îles à défendre ce point de vue là.

2305

Mais je me suis dit, c'est beau la bulle, mais au-dessus de la bulle, il y a du monde, et moi, dans le mémoire que j'ai conçu, c'était de faire la place aux citoyens qui vivent au-dessus de cette bulle, qui dépendent de cette bulle, pas cette bulle, de cette lentille d'eau potable qu'est la nappe phréatique. C'est là-dessus, moi, que j'insiste dans mon document, et je leur donne la place.

2310

Je viens d'entendre il y a quelques minutes monsieur le maire nous dire qu'il faut dissocier l'étape d'exploration de celle d'exploitation. Je regrette, mais moi, j'ai une autre opinion là-dessus, puis je suis pas tout seul à penser ça, là. Elle est documentée, mon opinion, puis j'ai pris neuf (9) ans pour la faire, presque dix (10) ans.

Pour moi, c'est le genre...

2315

PAR LE PRÉSIDENT:

S'il vous plaît! Non, disons qu'on a convenu avec monsieur Gauthier, on échange sur quinze-vingt (15-20) minutes, c'est ça qu'on a convenu.

2320

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

Oui, puis je vais finir plus tôt si ça vous arrange.

2325

Ce que je veux dire, c'est que c'est le genre de déclaration, je vais dire creuse, d'affirmation gratuite qui est un peu la répétition du discours officiel qu'on entend en haut lieu de la part du gouvernement, que ce soit la première ministre, que ce soit les ministres, même le ministre qui est censé être le chien de garde de l'environnement qui dit la même chose, qu'il faut aller voir. Il faut aller voir, on va juste aller voir!

2330

Mais depuis dix (10) ans que nous, des citoyens, je vais dire avertis, documentés, disent le contraire!

2335

C'est pas un préjugé favorable comme ce qu'on entend de la part des gens en autorité. Là, on est dans les audiences publiques qui doivent faire place à l'opinion de citoyens. On pourrait tu avoir une place puis avoir le temps d'exprimer, parce qu'on l'a pas, parce qu'on ne nous le donne pas.

Si on le prend pas, si on crée pas des occasions pour exprimer, pour questionner des choses, pour parler par exemple de la pertinence avant de dire on va faire, on va aller voir au cas!

On va aller voir, puis après ça, puis on va forer, puis on va trouver, il y a quelque chose, puis on va rembourrer le trou, puis il y avait quelque chose. Voyons!

2345

En 2003, il y a un groupe de jeunes, et ça, je suis obligé d'en parler, parce que mon document en fait état largement, c'était un groupe de jeunes revenus aux Îles pour s'y installer, des jeunes Madelinots, ils revenaient chez eux pour vivre à cause de la qualité de vie ici, puis élever leur famille ici, qui se sont rendus compte qu'il y avait des levés sismiques. Vous vous rappelez, vous avez fait des audiences là-dessus.

2350

Ces jeunes-là, en 2003, ils l'ont fait, le lien entre l'exploration et l'exploitation. Ils ont dit, on peut pas faire juste de l'exploration, ça mène à automatiquement à de l'exploitation. Mais pourquoi, moi, je veux dire, qu'on aurait un réel débat là-dessus, un débat ouvert, puis on arrivait ensemble à se dire, oui c'est ça, on connaît les risques, on connaît les enjeux, c'est ça qu'on veut, bien bravo, on va le faire. Même si je pense autrement, moi.

2355

Alors quand j'entends que le discours officiel de ceux qui préconisent, parce qu'ils ont un préjugé favorable, j'aimerais ça savoir, moi, qu'est-ce qui les motive à avoir ce préjugé! Quand on a un préjugé, c'est un préjugé, on n'a pas nécessairement des arguments. Il y en a probablement, j'imagine, je fais confiance, si les gens disent ça, ils doivent avoir des arguments, mais on les entend jamais, parce que ces choses-là, ça se discute en milieu fermé, en circuit fermé. Les gens entre eux, puis ils se disent, ah, il va y avoir des occasions d'affaires, etc.!

2360

Bien, je veux bien, je suis pas contre ça, moi, je suis pas contre le développement, même si on se fait qualifier, parce qu'on questionne les choses, puis on parle de pas mettre la charrue en avant des bœufs, prendre le temps de s'interroger sur la pertinence de quelque chose avant de dire, on va aller voir s'il y en a! Après ça, on prendra une décision. Bien, bon yeu, si c'est pas mettre la charrue en avant des bœufs, là, je sais pas c'est quoi, cette expression-là, qu'est-ce que ça veut dire!

2365

2370

Alors vous voyez un peu - là, j'avais pas prévu faire ce genre de discours là, mais je veux dire qu'il y a un discours différent, un discours citoyen qui est différent et, on va dire, ah, c'est une petite gang, quelques individus, quelques petits sous-groupes, des groupuscules de désinformateurs, des gens qui font de la désinformation. Mais le silence, le silence de la masse, y a-t-il quelqu'un pour l'écouter?

2375

Ça, c'est Gilles Vigneault qui dit quelque chose du genre. Le silence, là, pourquoi les gens parlent pas? On pourrait tu créer des occasions? Ceux qui ont le leadership ici, qui devraient avoir le leadership, pourquoi est-ce qu'ils créent pas des occasions justement pour que ceux qui s'expriment peu ou s'expriment pas, ils aiment mieux pas s'exprimer parce qu'ils disent, de toute façon, c'est décidé ailleurs!

Le petit David contre le gros Goliath, parce que, l'industrie des hydrocarbures, c'est Goliath, le petit David, on lui laisse tu de la place!

2385

On a déposé l'année passée, c'est ça, bien, vous avez vu tout à l'heure, le pilot de lettres qui ont été, puis ça, c'est une opération dans un petit milieu comme ici, dix-huit cents (1800) lettres, je pense, on était allé en déposer douze cents (1200) à l'Assemblée nationale en octobre, je pense, 2011, puis il y en a d'autres qui se sont rajoutées. Puis si on avait le courage de continuer cette opération-là, bien, il y en aurait peut-être bien cinq mille (5000).

2390

Quand on l'a déposé ici, pfftt, c'était pas significatif, et on a dit, on a confié au promoteur le mandat d'informer la population et de faire les consultations. C'est de demander au renard d'aller ramasser les œufs dans le poulailler, ça ressemble à ça. C'est ça qu'on a demandé.

2395

Pourquoi est-ce qu'on fait les consultations quand on est tenu d'en faire ou qu'on devrait en faire, on les fait à l'envers? On commence par prendre des décisions en catimini et après ça, on va voir le monde parce qu'il faut les consulter, qu'est-ce qu'ils en pensent. Bien, le monde, ils ont pas été associés à ça au départ. Bien là! Il y a des affaires qui se passent.

2400

Ce soir, je sais pas combien de monde est allé ruer dans les brancards au centre hospitalier, parce qu'il y a des décisions qui sont prises, puis après ça, peut-être que c'est des décisions intelligentes puis qui vont nous apporter du mieux-être, je le sais pas, mais on annonce aux gens quand c'est fait, puis après ça, on s'étonne que les gens protestent.

2405

En tout cas, là, j'ai sûrement dépassé mon temps. Je vais m'arrêter là. Je vous remercie, parce que je trouve – bon là, je commence à nuancer un petit peu! J'avais envie tout à l'heure de venir vous dire que je trouvais que le BAPE, le processus de consultation du BAPE est un modèle qui devrait inspirer les autres instances qui ont affaire à consulter, laisser le temps. Dans la première partie, on pouvait venir tant qu'on voulait, il s'agissait de s'inscrire en arrière, poser deux (2) questions à la fois, puis tant qu'il y va y avoir de la place, tant qu'il va y avoir du monde, on va être là.

2410

Au moment où on peut, c'est plus des questions qu'on pose, c'est des opinions, bien là, pfftt, tout est – bon!

PAR LE PRÉSIDENT:

2415

Je vous comprends là-dessus...

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

2420

Vous comprenez, là, je suis là pour dire mon opinion, je vous la dis.

PAR LE PRÉSIDENT:

2425

C'est pas la première fois que je suis confronté, j'ai fait au-delà de trente (30) audiences et à maintes reprises, à peu près à toutes les audiences, il y a des gens qui aimeraient avoir beaucoup plus de temps, mais les règles sont là.

2430

C'est sûr que le principe du BAPE, on dit, les règles sont ouvertes à tous, la participation. Dans beaucoup de forums de consultation, les gens doivent s'inscrire, et il y a une plage prédéterminée. C'est sûr qu'à ce moment-là, les gens ont, genre, cinquante (50) minutes, mais c'est places limitées. Il y a une sélection qui se fait.

2435

Le principe du BAPE, c'est qu'on essaie d'ouvrir les audiences à tous, mais après ça, on essaie d'être équitable. Alors le modèle "bapien" n'est pas parfait, il a ses défauts, mais il a l'avantage d'être ouvert à tous. Nous sommes très flexibles, même pour les mémoires non annoncés. Il y a beaucoup d'organismes, donc vous, si vous avez pas d'affaire là, vous venez pas, et dans beaucoup de cas, il faut s'inscrire en quarante (40) jours à l'avance, trente-cinq (35) jours à l'avance, et si vous êtes pas inscrit trente-cinq (35) jours à l'avance, vous pouvez pas venir.

2440

On essaie de faire le maximum d'ouverture. Mais d'un autre côté, en même temps, on établit des règles, c'est quinze (15) à vingt (20) minutes, et c'est équité, mais pas seulement équité au sein d'une même audience, c'est équité d'une audience publique à l'autre. Donc il faut avoir un comparatif.

2445

Je comprends que vous êtes déçu, d'ailleurs c'est pour ça qu'on demande aux gens qui font des mémoires substantiels, oui, déposez-le au complet, votre mémoire, mais faites-en une synthèse, faites-en un résumé. Nous, par après, on va en prendre connaissance. Souvent il est déposé avant, sinon, on peut en prendre connaissance au complet avant ou des fois, on revient après l'audience, on revient, on peut regarder le mémoire.

2450

Dans le cas de votre vidéo, on va pouvoir le regarder. Donc je pense que c'est le but de l'exercice fondamental, c'était de permettre aux membres du BAPE, aux gens de la Commission de pouvoir regarder votre vidéo au complet, c'est ce qu'on va faire. Soyez assuré de ça.

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

2460

Je dois m'excuser face à mes concitoyens, parce que ça fait longtemps que c'est connu ici, tout se sait que je travaille sur une façon différente. Moi, ce soir, mon mémoire était pas du tout technique, et c'est même quelque chose de complètement subjectif, j'ai laissé lousse le côté sensible, artistique qu'on a tous en nous, qui est souvent refoulé pour plein d'autres considérations.

2465

Il y en a qui ont plus des dons artistiques que d'autres, moi, j'en ai quelques-uns, puis je les ai laissés aller, et j'ai demandé à plein de monde, parce que mon film que j'ai fait d'ailleurs avec une personne qui commence, un cinéaste qui commence à être bien connu dans le milieu, j'aurais pas pu le faire sans sa générosité, sa compétence d'abord, sa patience et sa grande générosité, parce qu'il l'a fait – j'aurais jamais été capable d'engager quelqu'un pour le faire si j'avais dû payer. En tout cas!

2470

Je l'ai fait avec les gens, et les gens ont collaboré à ça, et ça a créé des attentes. Alors je m'en excuse devant mes concitoyens. J'aurais aimé – maintenant, je croyais que dès demain, le document que j'ai déposé, le document écrit sur lequel est inscrit l'adresse serait disponible demain, mais il ne le sera pas, ce sera pas avant vendredi.

2475

Je demande aux gens qui ont Facebook, qui vont sur Facebook, de mettre l'adresse, il y en a qui l'ont, que ça circule, parce que nous autres, on le débarre à partir de minuit.

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien, alors c'est noté.

2480

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

Je vous remercie.

2485

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vous remercie aussi. Bonne soirée.

LÉONCE ARSENEAU

PAR LE PRÉSIDENT:

2500

Je vais maintenant inviter monsieur Léonce Arseneau à s'avancer à la table des intervenants.

Bonsoir monsieur.

PAR M. LÉONCE ARSENEAU:

2505

Bonsoir. On va essayer d'être plus court! Moi, je vais venir vous parler d'une façon un peu différente. Je vais vous parler de géologie des Îles. C'est sûr que chez nous, on fait tout un peu différent. D'ailleurs le joueur d'une guitare électrique, c'était mon fils.

2510

Je vais vous parler de la géologie, je vais vous parler des Îles-de-la-Madeleine, je vais vous la raconter. Ça fait trente et un (31) ans que je travaille dans la pêche et ça fait depuis 1976 que je travaille dans le tourisme. Ça fait tellement longtemps que je sais plus comment ça fait d'années. Là, je commence à connaître ça un petit peu, le tourisme.

2515

Et ce qu'on remarque avec les touristes qui viennent aux Îles, c'est que quand ils rentrent aux Îles, sans avoir parlé à personne, ils ont lâché Cap-aux-Meules, ils regardent la nature, puis oups, il y a une espèce de petite paix intérieure qui s'installe, une espèce de petite magie qu'ils ne comprennent pas toujours. Et je vais vous dire pourquoi qu'ils la comprennent pas, c'est parce qu'ils n'ont aucune référence.

2520

Et là, on va venir à la formation des îles. Comment les îles se forment sur les îles, sur la terre, principalement? Prenons Hawaii, Hawaii, c'est un volcan qui a créé une île. Mais ça, c'est pas unique. Les Açores, île La Réunion, il y en a à la tonne sur la terre des îles créées par des volcans.

2525

Prenons Madagascar, de la façon que ça s'est créé, pour ceux qui ne le savent pas, c'est tout simplement une terre qui s'est détachée du continent, à la dérive des continents. Comme la Nouvelle-Zélande, l'Angleterre, l'Australie, Terre-Neuve, comme des milliers d'îles sur la terre.

2530

Et là, je vais vous raconter les Îles. Quand on pense aux Îles, on oublie ça. On parle des plaques tectoniques, les douze (12) plaques tectoniques qui se promènent sur la terre, il y a trois (3) occasions depuis à peu près un milliard (1 G) d'années, les plaques se sont déplacées d'une telle façon que toutes les terres de la terre se sont ramassées ensemble. Ensuite, on a eu une dérive des continents, trois (3) fois.

La dernière fois qu'on l'a vue, ça fait trois cent cinquante millions (350 M) d'années, quand toutes les terres étaient ensemble, avant la dérive, on appelle ça la Pangée. La Pangée, TéléCino est là, ça ressemblait à peu près à ça, une espèce de gros C majuscule où ce que toutes les terres de la terre étaient ensemble.

2540

Donc le golfe Saint-Laurent qui est ici aujourd'hui était dans la Pangée. Où était-il? C'est le petit point noir qu'on voit là. C'est à peu près au centre de la Pangée.

2545

Mais là, il y avait pas de mer dans ce temps-là, il y avait juste un trou. Il y a pas d'enfants, un crime de gros trou! Parce que voilà cinq cents millions (500 M\$) d'années, ça avait défoncé, ça avait créé un trou, une immense vallée profonde.

2550

Et sur le côté est et sur le côté nord-ouest, il y avait deux (2) canyons qui permettaient à l'eau de l'océan de rentrer dans les canyons puis de rentrer dans le trou. Mais c'était seulement quand il y avait des grosses tempêtes puis des immenses marées. Ce qui fait qu'il a jamais rentré assez d'eau en même temps pour remplir le trou pour créer une mer intérieure. L'eau est venue après.

Si on est au centre de la Pangée, ça veut dire qu'on était à l'équateur, et si on était à l'équateur, ça veut dire qu'il faisait chaud. Ça, c'est le dessin de mon trou, de ma vallée profonde, avec les deux (2) canyons. Et donc, ce qui a arrivé, c'est que si on est à l'équateur, il fait chaud. À toutes les fois que les canyons emmenaient un peu d'eau salée par les tempêtes, bien, le soleil de l'équateur le chauffait, le réchauffait, évaporation de l'eau, dépôt de sel.

2555

On sait qu'on a du sel ici aux Îles, ça a pas arrivé par magie, c'est arrivé de cette façon-là. C'est un peu une magie.

2560

Et là, avec le temps et les tempêtes, ça a rempli le trou de sel. Pour ceux qui savent pas exactement la profondeur, on prend le mont Everest, on le tourne de bord, puis on le rentre dans le trou. Et il va nous en manquer encore un petit peu. Le mont Everest a environ huit mille trois cents mètres (8300 m), et le trou, c'est neuf mille mètres (9000 m), vingt-neuf mille pieds (29 000 pi).

2565

Et quand ça a été rempli de sel, il a tombé de la roche par-dessus ça, ce que vous voyez ici aujourd'hui, d'abord c'est une merveille du monde, c'est de la roche par-dessus du sel.

2570

On est au centre d'un trou, donc il faut comprendre qu'on a eu de la roche de partout alentour de nous autres, donc des centaines de sortes de roches différentes, je vais juste vous en parler de deux (2). Volcanique.

Ici, on a la roche volcanique, mais pourtant, on n'a jamais été un volcan. Comment est-ce possible?

2580

Je vais vous parler de la fissure, de la dérive des continents. Ça, c'est notre continent. Vous passez juste l'autre bord du trou, c'est Terre-Neuve, c'est là qu'est la fissure. Où c'est que le Titanic a coulé, c'est là qu'est la première fissure de la dérive des continents. On s'éloigne de deux centimètres (2 cm) par année avec l'Europe.

2585

Mais si vous prenez l'Europe et l'Afrique, puis vous le ramenez avec les deux (2) Amériques, le casse-tête arrive parfaitement. Ce qui fait que les volcans qui aujourd'hui étaient en Europe, ils étaient en arrière de Terre-Neuve, puis ils ont garroché de la roche par-dessus Terre-Neuve, puis ça a tombé dans le trou. Et c'est pour ça qu'on a de la roche volcanique sans jamais avoir été un volcan.

2590

Ensuite, je vais vous parlez d'une autre sorte de roche, c'est les caps rouges qu'on a ici qui sont les mêmes que l'Île-du-Prince-Édouard et qui sont tellement réputés, mais qu'on n'a pas ailleurs dans le golfe.

2595

Ça évidemment, c'est pas de la roche, c'est de la poussière de roche d'un ancien désert, parce qu'on était toujours à l'équateur. Après le sel, après la roche, on est devenu un désert. Et là, c'est un mélange de grès et de fer, puis là, le pourcentage de fer est assez élevé pour lui donner une couleur rouge, c'est ça qui tombe dans la mer, lavé de son fer, qui forme notre sable blanc.

2600

Vous comprenez que c'est de la poussière. Donc le vent soufflait cette poussière-là qui poignait un obstacle et que ça pilotait, et c'est ça qui forme nos caps rouges, nos îles, les mêmes que l'Île-du-Prince-Édouard, et c'est pour ça que c'est tellement friable.

Le désert, il était où ce qu'est l'Île-du-Prince-Édouard, jusqu'au nord des Îles, mais pas jusqu'à la Côte-Nord. C'est pour ça que cette roche-là est juste là, bon. Finissons avec les roches.

2605

À un moment donné, il a tombé beaucoup de roches, et la journée qu'il y a eu assez de roches par-dessus le sel et que le poids des roches a poussé – je vais être assez précis, les géologues, sautez-moi pas sur le dos tout de suite – on a assisté à la fécondité des Îles, parce que les roches, avec leur poids, ont poussé sur le sel, puis dans le fond du trou, ça a créé de la pression. La pression a aussi créé de la friction, chauffé le sel. Le sel, quand il est chauffé, il est moins pesant que la roche. Pour cette première raison là, le sel a parti du fond du trou, une grosse colonne, puis elle monte. Première raison.

Deuxième raison, on revient à la pression. Dans un trou, la pression, ça se forme où? Ça se forme toujours dans le point le plus profond du trou, et là, ça a donné que le point le plus profond du trou était aussi le point central. Et c'est pour ça qu'on a poussé ici.

2615

Parce que partons d'ici puis rendons-nous à Gaspé, c'est environ deux cents kilomètres (200 km), si je reviens avec mon schéma ici dans mon trou, Gaspé est là, les Îles sont là, si je m'en vais à cent kilomètres (100 km) nord-ouest, je suis entre ici puis Gaspé, on n'aurait pas pu pousser là, parce qu'il y en avait pas de pression. Elle glisse, elle glisse jusqu'à temps qu'elle prenne le point le plus profond.

2620

Donc à cause de la pression, puis à cause de la chaleur, le sel a parti, puis il a monté doucement. Il faut comprendre que c'était pas vingt-neuf mille pieds (29 000 pi) de sel immaculé, parce qu'il y avait du sel, de la roche, de la roche, du sel, mais beaucoup plus de sel. Mais quand le sel, la colonne de sel a poigné le tas de roches par-dessus le sel, bien là, il avait pas la puissance pour lever ça. Et à cause de ce qui se passe dans le fond du trou, il continue à pousser.

2625

Ça fait que qu'est-ce qu'il a fait, le sel? Et là, je vous vulgarise ce que vous savez déjà. Il a travaillé bien fort, puis il a trouvé sept (7) failles, sept (7) fissures, sept (7) faiblesses dans les roches ou entre les roches, et c'est ça qu'il a fait. Il a créé sept (7) colonnes de sel, de cinq mille pieds (5000 pi) de haut, puis la pointe ici, c'est Havre-aux-Maisons. Puis l'autre, c'est Havre-Aubert. Puis l'autre, c'est Bassin.

2630

Donc les Îles sont sur des dômes de sel de cinq mille pieds (5000 pi) de haut, plus notre vingt-neuf mille pieds (29 000 pi) de sel. Ma question, est-ce que vous savez où il y a des îles comme ça qui ont été construites de cette façon-là sur la terre, est-ce que vous le savez?

2635

Bien sinon, je vais vous poser une autre question! Savez-vous comment faire pour essayer de trouver une île comme ça? Sinon je vais vous le dire.

2640

Ça vous prend une fusée, une nouvelle planète dans une autre galaxie, parce que de toutes mes recherches que j'ai faites, c'est la seule île sur la planète Terre qui est faite de cette façon-là précise. Et ce qui en fait donc une merveille du monde. On devrait être membre de l'UNESCO depuis des années, et pas parce que c'est plus beau qu'ailleurs, c'est totalement différent.

2645

On a les plages du sud avec des conifères, des bouts de la Pointe-Basse qui ressemblent à l'Irlande, l'Écosse. Et ça, c'est ça qui fait que c'est différent. C'est pour ça que les gens ne comprennent pas toujours la petite magie, c'est parce qu'ils n'ont aucune référence.

Et pour cette raison-là, de mes forêts, de nos merveilles de la nature, pour moi, c'est un sacrilège. Ça, c'est mon exposition vulgarisée que sont les Îles. Elles sont d'abord et avant tout une merveille du monde. Et on devrait être membre de l'UNESCO.

2655

D'ailleurs, il y a déjà une tentative qui a été faite ici, puis il semblerait que ça n'a pas été plus loin. Moi, je dis une chose, emmenez-moi quelqu'un de l'UNESCO ici, donnez-moi un petit peu plus de temps que vous, vingt-deux (22) minutes, et je vous garantis qu'il va aller chercher son formulaire pour qu'on devienne membre. C'est ça que j'ai à vous dire.

2660

On est sur une merveille de la nature, une merveille du monde, et on veut penser à la détruire, sans penser à la détruire, mais si on va forer, on va tout changer, parce que les Îles, c'est ça. Et notre mode de vie, c'est la chasse, c'est la pêche, et c'est le tourisme. Ça rapporte cent cinquante millions (150 M\$) par année.

2665

Il y a rien qui va pouvoir remplacer ça. Ça, c'est mon côté technique.

2000

Si vous me permettez, avant que vous me posiez des questions, je vais vous donner une solution que je pense, parce que quand on parle de forage, on parle toujours d'argent. S'il y avait pas d'argent, on serait même pas ici, on n'en parlerait même pas, ils viendraient pas forer pour rien. J'aurais une solution pour le gouvernement, pour aller chercher l'argent.

2670

Qu'il laisse ça là, d'abord qu'il laisse ce pétrole là et ce gaz là pour la prochaine génération, parce qu'on les a tellement endettées qu'ils pourront plus s'en sortir, puis on est en train de prendre ce qui reste, parce que les spécialistes disent que l'hydrocarbure, cinquante-soixante (50-60) ans, il n'y en aura plus. Pouvez-vous imaginer ce que ça va valoir dans trente (30) ans? Une fortune.

2675

Alors que ça, c'est peut-être quelque chose qui est à nationaliser! Si vous me permettez, je vais faire un petit brin d'histoire dans la nationalisation.

PAR LE PRÉSIDENT:

2680

Je vais vous demander de conclure par contre.

PAR M. LÉONCE ARSENEAU:

2685

OK. 1944, création d'Hydro-Québec. 1962, "Maîtres chez nous", Jean Lesage, élection référendaire, c'est là qu'on a tout racheté les compagnies privées qui faisaient de l'électricité au Québec, tout nationaliser. En 69, on a créé la SOQUIP, initiative pétrolière. On a bouclé la boucle avec tout ça.

Et de 1969 jusqu'à 96, la SOQUIP, qu'est-ce qu'elle a fait, elle a fait des relevés partout pour aller chercher les hydrocarbures. En 96, quand Bouchard est rentré, il a mis monsieur Caillé à Hydro-Québec et là, on a "twisté" ça en gaz. Tantôt, quelqu'un a parlé de Bécancour, oui, c'est là, c'était du biométhane et c'est devenu du gaz. On paie et on a cent cinquante-cinq millions (155 M\$) par année pour la garder fermée, ça va nous coûter je sais plus combien de milliards, bon.

2695

Et là, on est tourné vers le gaz. Et là, qu'est-ce qui est arrivé en 98, ils ont aboli, ils ont démantelé la SOQUIP, et toute l'information qui était là-dessus, ils l'ont mise dans la section gaz et pétrole d'Hydro-Québec qui continuait à tourner, qui était toujours nationalisée. En 2003, Landry avait parti un projet de trois cent trente millions (330 M\$) pour continuer ça, mais en 2004, ça a changé avec les Libéraux et en 2008, tout a été vendu.

2700

Les Îles ont été vendues pour dix-sept cent cinquante piastres (1750 \$)! J'aurais pu l'acheter, mais je savais pas qu'elle était à vendre. C'est ça qui est un peu malheureux.

2705

Et si on prend juste Anticosti, on parle de milliards et de milliards qui devaient être nationalisés comme hydroélectricité, et là, on a à peu près rien.

2710

Donc pour terminer, voilà ce que je suggère au gouvernement! Renationaliser tout ça et en même temps, je vais lui donner une façon d'aller rechercher de l'argent qu'il va pas chercher avec ça: renationaliser nos banques centrales, ce serait réglé demain matin! Voilà.

PAR LE PRÉSIDENT:

2715

Je vous remercie pour votre témoignage.

PAR M. LÉONCE ARSENEAU:

Vous avez pas de question, vous êtes trop fatigués?

2720

PAR LE PRÉSIDENT:

Ça va. Je vous remercie pour votre cours de géologie aussi.

2725

Alors je vais quand même, même si j'ai eu le papier que madame Labelle annulait sa présentation, je vais quand même lui donner l'opportunité de venir si elle veut faire une présentation d'une dizaine de minutes devant nous. Madame Shirley Labelle, si elle veut s'avancer!

Je sais qu'elle se sentait un peu coupable, parce que j'avais mentionné que j'avais des présentations non annoncées, mais je veux quand même rappeler, je veux pas minimiser le travail de monsieur Gauthier. Je sais qu'il est déçu, mais je veux quand même donner l'opportunité à madame Labelle, si elle est ici, de venir faire son témoignage. Donc elle ne vient pas.

2735

DROIT DE RECTIFICATION MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

PAR LE PRÉSIDENT:

2740

À ce moment-là, je vais inviter monsieur Jean Hubert de la municipalité des Îles qui désire faire une rectification.

PAR M. JEAN HUBERT:

2745

Bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

2750

Bonsoir.

PAR M. JEAN HUBERT:

2755

C'est très bref. C'était lors de la première présentation de ce soir, il y a eu déclaration comme quoi de la publicité ou des articles concernant Gastem avaient été publiés dans un bulletin municipal ou un magazine municipal plutôt, et j'aimerais juste corriger le fait que ce n'était pas un magazine municipal, mais plutôt un magazine privé dans lequel la municipalité participait.

2760 c'est tout.

Et la municipalité n'avait aucune emprise sur le contenu publicitaire de cette revue. Alors c'est tout.

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc ça corrige le fait.

2765

PAR M. JEAN HUBERT:

Voilà.

PAR LE PRÉSIDENT:

En passant, tantôt, c'est parce qu'avec monsieur Arseneau, le maire, il y avait une question que je voulais poser, mais une cheville en pousse une autre!

Dans l'étude sur le portrait énergétique, outre des tableaux, est-ce qu'on va avoir un portrait des moyens d'approvisionnement, comme par exemple par quel moyen l'essence arrive, combien il y a de stations d'essence sur les Îles?

Des données comme ça, est-ce que l'étude va couvrir des sujets comme ça ou on va simplement traiter des volumes de carburant?

2780

2775

PAR M. JEAN HUBERT:

Il me semble que c'est plutôt macro, donc je pense pas que ce que vous soulevez comme information sera inclus.

2785

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc ça va vraiment être axé sur la consommation, merci.

2790

2795

Alors c'était la dernière intervention que nous avions. Il est dix heures quarante-cinq (10 h 45), nous allons terminer la séance de ce soir.

Je vous mentionne qu'il y a une autre séance demain à dix-neuf heures (19 h) avec neuf (9) présentations qui sont prévues, et il y a toujours possibilité d'ajout de présentations verbales non annoncées bien entendu.

Sur ce, je vous souhaite une bonne fin de soirée et à demain.

SÉANCE AJOURNÉE AU 19 JUIN 2013 À DIX-NEUF HEURES (19 H)

2800

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement numérique.

DENISE PROULX, s.o.

Deury Probe